

Entente sur la revendication territoriale globale des

GWICH'IN

Rapport annuel du Comité de mise en œuvre
1 avril 2007 au 31 mars 2008



Gwich'inat Eenjit
Gàdatr'igwijiłcheii Gidilii
Gwich'in Tribal Council

Canada

Publié avec l'autorisation du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur
fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
Ottawa, 2010

www.ainc-inac.gc.ca
1 800 567-9604
ATME seulement 1 866 553-0554

QS-5395-002-BB-A1
N° de catalogue : R31-9/2008
ISBN : 978-1-100-51189-4

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada

Photographie de la page couverture : Dylan Morgan

AVANT-PROPOS

Le Comité de mise en œuvre est heureux de fournir son treizième rapport annuel sur la mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in (1992). Le rapport couvre douze mois et porte sur la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

Le Comité de mise en œuvre est composé de représentants principaux de chacune des parties suivantes : le Conseil tribal des Gwich'in, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Canada. Il fonctionne par consensus et sert de forum où les parties peuvent soulever des questions et exprimer leurs préoccupations.

Le rôle du Comité de mise en œuvre consiste à superviser, diriger et surveiller la mise en œuvre de l'Entente. Le présent rapport annuel décrit les réalisations et les faits nouveaux survenus au cours de l'année. L'information provient de divers ministères fédéraux et territoriaux, du Conseil tribal des Gwich'in et d'autres organismes établis en vertu de l'Entente.

La mise en œuvre de l'Entente apporte quantité de possibilités et de défis. Le Comité de mise en œuvre avance grâce à une relation définie par le respect mutuel et l'engagement à s'acquitter des obligations établies dans l'Entente. Jusqu'à maintenant, les réalisations ont été le fruit d'une collaboration entre les partenaires dans le but de respecter leurs engagements.



Richard Nerysoo pour le
compte de Fred Carmichael
Conseil tribal des Gwich'in



Scott Alexander
Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest



Kimberly Thompson
Gouvernement du
Canada

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	i
Acronymes et abréviations	iv
1. Caractéristiques de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in.....	1
2. Points saillants	2
3. Questions particulières	4
3.1 Programme de surveillance des effets cumulatifs	4
3.2 Mesures économiques	5
3.3 Examen réglementaire du projet gazier du Mackenzie	5
3.4 Loi sur les espèces en péril des T.N.-O.....	5
4. Comité de mise en oeuvre	6
5. Organismes de mise en oeuvre.....	7
5.1 Conseil d'arbitrage relevant de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in.....	7
5.2 Aménagement territorial des Gwich'in	7
5.3 Office gwich'in des ressources renouvelables	10
5.4 Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie.....	12
5.5 Office gwich'in des terres et des eaux	14
6. Conseil tribal des Gwich'in.....	15
6.1 Conseil d'inscription.....	15
6.2 Coalition pour les ententes sur les revendications territoriales	15
6.3 Modifications apportées à l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in.....	16
6.4 Négociations sur l'autonomie gouvernementale	16
6.5 Gestion des ressources	16
6.6 Administration du territoire gwich'in.....	17
6.7 Institut social et culturel gwich'in	18
6.8 Questions concernant le Yukon	20

7. Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	21
7.1 Ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales	21
7.2 Ministère des Affaires municipales et communautaires.....	21
7.3 Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement	22
7.4 Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles.....	22
7.5 Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation	23
7.6 Ministère de la Justice	24
7.7 Ministère des Transports	24
7.8 Ministère des Travaux publics et des Services.....	25
7.9 Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest	26
8. Gouvernement du Canada	27
8.1 Coordination des activités de mise en œuvre par le gouvernement fédéral	27
8.2 Économie et emploi	27
8.3 Évaluation environnementale et gestion des ressources fauniques	29
8.4 Gestion des terres et des eaux.....	31
8.5 Ressources et sites patrimoniaux	32
8.6 Taxation	32
8.7 Autres activités de mise en oeuvre.....	33
Annexes	35
Annexe 1 : Composition des organismes de mise en oeuvre.....	36
Annexe 2 : Carte de la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in	37
Annexe 3 : Calendrier des paiements de transfert, 1992 à 2008.....	38
Annexe 4 : Paiements au titre des activités de mise en œuvre, 1992-1993 à 2007-2008.....	39
Annexe 5 : Redevances découlant de l'exploitation des ressources, 1992 à 2007	40
Annexe 6 : Impôts fonciers gwich'in remboursés au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 1994 à 2007	41
Annexe 7 : Adresses des sites Web.....	42

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AINC	Affaires indiennes et du Nord Canada
ARC	Agence du revenu du Canada
BGTNO	Bureau géoscientifique des Territoires du Nord-Ouest
CABHRP	Commission d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel
CEM	Commission d'examen mixte
CERT	Coalition pour les ententes sur les revendications territoriales
CMOG	Comité de mise en œuvre [de l'Entente sur la revendication territoriale globale] des Gwich'in
CRR	Conseil des ressources renouvelables
CTG	Conseil tribal des Gwich'in
DEA	Développement économique autochtone
ERTGG	Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in
GTNO	Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
GY	Gouvernement du Youkon
ISCG	Institut social et culturel gwich'in
LEESY	<i>Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon</i>
LEP	<i>Loi sur les espèces en péril</i>
MAARI	Ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales (T.N.-O.)
MECF	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
MERN	Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (T.N.-O.)
MITI	Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (T.N.-O.)
MPO	Ministère des Pêches et des Océans
MT	Ministère des Transports
OEREVM	Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie
OGAT	Office gwich'in d'aménagement territorial
OGRR	Office gwich'in des ressources renouvelables
OGTE	Office gwich'in des terres et des eaux
ONE	Office national de l'énergie
ONG	Organisations non gouvernementales
PCOA	Plan conjoint des Oies de l'Arctique
PDEC	Programme de développement économique des communautés
PE	Protocole d'entente
PGM	Projet gazier du Mackenzie
POEC	Programme d'opportunités économiques pour les communautés
PSEC	Programme de surveillance des effets cumulatifs
PSSC	Programme de services de soutien aux collectivités
REMC	<i>Règlement sur l'exploitation minière au Canada</i>
RNC	Ressources Naturelles Canada
RVRRG	Région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in
SAP	Stratégie relative aux aires protégées
SCF	Service canadien de la faune
SHTNO	Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest
SIG	Système d'information géographique
T.N.-O.	Territoires du Nord-Ouest

CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTENTE

Le 22 avril 1992, le Conseil tribal des Gwich'in (CTG) et les gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) ont signé l'Entente de la revendication territoriale globale des Gwich'in et le Plan de mise en œuvre s'y rattachant. L'Entente a pris effet le 22 décembre 1992.

Aux termes de l'Entente, les Gwich'in se voient accorder des titres fonciers de 22 329 kilomètres carrés de terres et des droits miniers de 6 158 kilomètres carrés de terres souterraines dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in située dans les Territoires du Nord-Ouest ainsi que des titres fonciers de 1 554 kilomètres carrés de terres au Yukon.

Les autres dispositions principales que renferme l'Entente sont les suivantes :

- les droits d'exploitation des ressources fauniques des Gwich'in et les droits de premier refus pour les activités commerciales portant sur les espèces sauvages;
- l'établissement d'institutions gouvernementales responsables de la gestion de la faune et de la réglementation des terres, des eaux et de l'environnement;
- la représentation garantie des Gwich'in au sein des institutions gouvernementales;
- l'octroi aux Gwich'in de 75 millions de dollars (en dollars constants de 1990) sous forme de transferts exempts d'impôt; ce montant équivaldra à 141 millions de dollars à la fin de la période de versement, laquelle s'échelonne sur 15 ans.
- un paiement de transfert de capital de 7,4 millions de dollars a été effectué au Conseil tribal des Gwich'in à la promulgation de la *Loi sur le règlement de la revendication territoriale des Gwich'in*. Des paiements additionnels sont faits à chaque date d'anniversaire de la signature de l'Entente. Les paiements se rapportant aux redevances découlant de l'exploitation des ressources reçues par le gouvernement du Canada sont versés chaque trimestre aux Gwich'in.

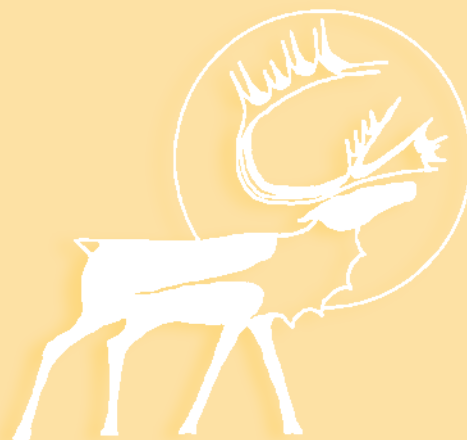
L'Entente prévoit aussi la négociation d'ententes sur l'autonomie gouvernementale qui prendront effet par le truchement de lois fédérales ou territoriales, ou des deux.

- Le Conseil d'arbitrage des Gwich'in a continué de s'informer des questions sociales et culturelles dans le cadre de la prise de décisions arbitrales. La professeure Michele LeBaron a dirigé une activité éducative le 23 novembre 2007. Au début, la formation a été dispensée conjointement avec le Conseil d'arbitrage de l'entente sur la revendication territoriale globale des Sahtu, ce qui a permis aux deux organisations de réaliser des économies considérables. Une formation transculturelle d'une telle importance se poursuivra avec le Conseil et, à l'avenir, elle fournira des connaissances appropriées sur les questions autochtones sur lesquelles le Conseil pourrait avoir à rendre des décisions arbitrales, ainsi qu'une sensibilisation adéquate à celles-ci. Le Conseil estime que ces connaissances et cette sensibilisation constituent une base importante pour aider ses membres à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu de l'Entente sur les revendications territoriales.
- Deux livres d'une série destinée aux enfants qui présente des histoires provenant de diverses régions des T.N.-O. sur des expériences familiales sur les terres ont été terminés. Il s'agit d'un projet indépendant géré par Mindy Willet. L'Office gwich'in d'aménagement territorial (OGAT) a offert un soutien aux bandes Tsiigehtchic et Aklavik afin que chacune puisse réaliser un livre (*We Feel Good Out Here*, de Julie-Ann Andre et *The Delta is My Home*, de Tom McLeod). Le plat inférieur de chaque livre fournira des renseignements sur le plan d'aménagement et sur l'OGAT de sorte que parents et enfants puissent aussi en apprendre sur l'aménagement des terres.
- L'Office gwich'in des ressources renouvelables (OGRR) a reçu du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des T.N.-O. (MERN) la confirmation que les recommandations relatives à la prise du caribou formulées l'année dernière avaient été approuvées et qu'elles étaient exécutoires. Par conséquent, l'OGRR a distribué des étiquettes de récolte du caribou à chacun des quatre conseils des ressources renouvelables (CRR) qui sont ainsi devenus responsables de la redistribution de ces étiquettes à leur collectivité respective.
- L'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREVM) a procédé à de nombreuses promotions internes et embauché deux stagiaires d'été. Il s'agissait de la première année où l'Office d'examen mettait sur pied un programme de stagiaires d'été qui a permis de leur dispenser une formation en matière d'évaluation environnementale et leur a donné l'opportunité de mener des petits projets indépendants.
- L'OEREVM a traduit de l'anglais en langues Chippewyan, française, Gwich'in, North Slavey, South Slavey et Tlicho sa brochure intitulée *Aperçu des Lignes directrices d'évaluation des répercussions environnementales*. Cette brochure est une version condensée des *Lignes*

Au début, la formation a été dispensée conjointement avec le Conseil d'arbitrage de l'entente sur la revendication territoriale globale des Sahtu, ce qui a permis aux deux organisations de réaliser des économies considérables. Une formation transculturelle d'une telle importance se poursuivra avec le Conseil et, à l'avenir, elle fournira des connaissances appropriées sur les questions autochtones sur lesquelles le Conseil pourrait avoir à rendre des décisions arbitrales, ainsi qu'une sensibilisation adéquate à celles-ci.

directrices d'évaluation des répercussions environnementales, s'adressant aux personnes qui ne connaissent pas bien le processus d'évaluation et qui veulent mieux comprendre les lignes directrices.

- Le Programme d'aide aux exploitants gwich'in est un programme du Conseil tribal des Gwich'in (CTG) qui vient en aide aux exploitants gwich'in qui travaillent à temps partiel et à plein temps en participant à l'achat d'équipement et de fournitures nécessaires à la récolte. Au cours de la dernière période visée par le rapport, le CTG a approuvé 117 demandes d'aide et versé près de 141 000 \$ en financement.
- Le CTG a terminé la nomination des membres du Conseil des Premières nations du Yukon. On s'attend à ce que le nombre de membres nommés au conseil permettra au CTG de participer pleinement au régime de réglementation de la gestion des terres et des ressources naturelles du Yukon.
- Le ministère des Transports (MT) du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a passé 43 contrats dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in. Vingt-six de ces contrats ont été octroyés à des entrepreneurs gwich'in et douze d'entre eux, d'une valeur de 4 983 471,30 \$, ont été accordés à des participants gwich'in dans le cadre de contrats négociés ou des contrats à fournisseur exclusif.
- Une nouvelle plaque a été coulée pour le lieu historique national de Fort McPherson. Le texte reflète l'importance du rôle joué par les Gwich'in dans la traite des fourrures. Le texte a été rédigé par le Comité directeur Tet'it Gwich'in, l'Institut social et culturel gwich'in (ISCG) et le personnel de Parcs Canada, et approuvé par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. L'installation de la plaque est prévue à l'automne 2008.



3.1 Programme de surveillance des effets cumulatifs

La Direction de l'environnement et des ressources renouvelables d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) a collaboré avec diverses équipes consultatives réputées et des spécialistes à l'élaboration de protocoles de surveillance normalisés. Afin de faciliter la poursuite de l'exécution du Programme de surveillance des effets cumulatifs (PSEC) dans les Territoires du Nord-Ouest, AINC a travaillé avec les Inuvialuit au développement d'un modeste projet pilote de surveillance commun pour la région du delta du Mackenzie, lequel vise à aider les résidents du Nord à comprendre et à documenter les changements pouvant se produire dans cet important environnement. Le projet pilote permettra :

- de mettre à l'essai la collecte de données et les protocoles d'établissement de rapports;
- de promouvoir le développement des ressources;
- d'encourager la participation des membres des collectivités et la propriété du programme;
- de promouvoir l'utilisation des connaissances scientifiques et écologiques traditionnelles.

Ce projet pilote renforcera le rôle des collectivités en tant que responsables de la gérance environnementale et il devrait s'étendre à d'autres régions à l'avenir. Les résultats et les leçons apprises de ce projet pilote fourniront peut-être un modèle qui permettra d'étendre le programme à d'autres régions visées par le règlement de revendications.

Dans le cadre du processus annuel d'appel d'offres de 2007-2008, environ 27 travaux de recherche / surveillance et projets de développement / formation des ressources ont reçu un financement. Trois de ces projets ont été réalisés dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in (RVRRG).

AINC continue d'assurer le financement à long terme du PSEC dans les T.N.-O.

Vérification environnementale des Territoires du Nord-Ouest

La première vérification environnementale a été effectuée en décembre 2005. Le Groupe de travail du Programme de surveillance des effets cumulatifs et les « parties directement concernées » ont collectivement identifié une ou plusieurs organisations directrices pour chacune des cinquante recommandations formulées dans la vérification. Le CTG a contribué à l'établissement de l'ordre de priorité et, lorsque c'était possible, à la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la vérification effectuée en 2005. En septembre 2007, AINC a publié une réponse du Ministère, la proposition de plan d'action d'AINC. Les activités de préparation pour la deuxième vérification (prévue en 2010) sont en cours. AINC embauchera de nouveau les membres du sous-comité de vérification, y compris les représentants du CTG, qui prépareront le mandat de vérification permettant d'amorcer le processus de passation de marchés en vue de sélectionner un vérificateur indépendant.

Le CTG continue de faire pression sur le Conseil du Trésor du gouvernement du Canada afin d'obtenir le financement à long terme du PSEC dans les T.N.-O. et d'une vérification permettant d'assurer une meilleure gérance de l'environnement dans la RVRRG.

...AINC a travaillé avec les Inuvialuit au développement d'un modeste projet pilote de surveillance commun pour la région du delta du Mackenzie, lequel vise à aider les résidents du Nord à comprendre et à documenter les changements pouvant se produire dans cet important environnement.

3.2 Mesures économiques

Les membres du comité tripartite de mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in — le CTG, le GTNO et le gouvernement du Canada — ont convenu d'entreprendre un exercice de planification stratégique en vue de définir une approche ciblée pour mesurer l'efficacité des programmes gouvernementaux associés aux objectifs de mesures économiques de l'Entente et de production de rapports sur ces programmes.

L'Entente requiert que le gouvernement rencontre le CTG au moins une fois tous les trois ans afin d'examiner l'efficacité des programmes de développement économique associés aux objectifs de l'Entente.

La réunion triennale sur les mesures économiques s'est déroulée à Inuvik, en novembre 2007. La réunion avait pour but :

- d'examiner l'efficacité des programmes de développement économique gouvernementaux;
- de promouvoir et communiquer les programmes gouvernementaux aux bénéficiaires;
- d'obtenir des commentaires afin de déterminer quels aspects des programmes peuvent être améliorés afin de renforcer l'autonomie économique des Gwich'in et de renforcer et maintenir l'économie traditionnelle des Gwich'in.

Les parties continuent de collaborer aux tâches mentionnées ci-dessus et à celles qui découlent de la réunion triennale sur les mesures économiques.

Par le passé, le CTG a fréquemment souligné que les mesures économiques prévues par l'Entente n'étaient pas mises en œuvre d'une manière permettant d'atteindre l'objectif d'autonomie économique. Le CTG continue de collaborer avec le gouvernement du Canada à l'amélioration de l'efficacité des programmes fédéraux de développement économique dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in.

3.3 Examen réglementaire du projet gazier du Mackenzie

Les promoteurs du projet gazier du Mackenzie (PGM), chapeautés par la Compagnie pétrolière impériale, ont déposé en octobre 2004 leurs demandes réglementaires et leurs études

d'impact environnemental auprès de l'Office national de l'énergie (ONE) et de la Commission d'examen mixte (CEM), respectivement. L'ONE et la CEM ont effectué, en 2005, un examen technique des documents à l'appui des demandes et entamé le processus d'audiences publiques au début de 2006. L'ONE étudie les aspects techniques, la sécurité et les questions économiques du projet alors que la CEM examine l'information liée aux questions environnementales, socioéconomiques et culturelles. Le CTG a participé, à titre d'intervenant, aux audiences de la CEM et il continuera de suivre celles-ci de près et d'y participer, au besoin.

La CEM a terminé ses audiences publiques en novembre 2007. Tant les promoteurs de la CEM que ceux du PGM ont tenu des audiences dans vingt-six collectivités. Ces audiences se sont traduites par plus de 5 000 présentations, 115 jours d'audience et plus de 11 000 pages de transcriptions. L'étape suivante de la CEM consistera en un processus détaillé de production d'un rapport final qui sera présenté au Canada et à l'ONE.

3.4 Loi sur les espèces en péril des Territoires du Nord-Ouest

La *Loi sur les espèces en péril des Territoires du Nord-Ouest* (LEP des T.N.-O.) a été rédigée. La préoccupation du CTG et des autres groupes de revendication territoriale au sujet de leur participation au processus de rédaction de la LEP des T.N.-O. a été réglée par le GTNO. Le CTG participe au processus d'examen et, de manière active, à l'élaboration du projet de loi qui doit également être approuvé par son conseil d'administration.

Le processus de préparation de la *Loi sur la faune des Territoires du Nord-Ouest* ne sera amorcé que lorsque l'élaboration de la *Loi sur les espèces en péril des Territoires du Nord-Ouest* sera terminée.

Le Comité de mise en œuvre est composé de représentants principaux de chacune des parties à l'Entente. Parmi les membres du Comité, pour la période couverte par le présent rapport, on retrouvait Fred Carmichael, président, Conseil tribal des Gwich'in (CTG), représenté par Norman Snowshoe, directeur, Terres, Ressources et Mise en œuvre, CTG, Scott Alexander, directeur de la mise en œuvre, ministère des Affaires autochtones du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et Kimberly Thompson, directrice, Direction de la gestion des activités de mise en œuvre, équipe des T.N.-O. et du Yukon, AINC.

Conformément au paragraphe 28.2 de l'Entente, le Comité :

- supervise et fournit une direction afin de guider la mise en œuvre de l'Entente;
- surveille l'état d'avancement du Plan de mise en œuvre;
- révisé le calendrier des activités, réattribue les ressources et modifie le Plan de mise en œuvre, au besoin;
- tente de résoudre les différends relatifs à la mise en œuvre entre les parties;
- rédige un rapport annuel sur la mise en œuvre de l'Entente
- formule des recommandations sur la mise en œuvre de l'Entente qui se rapportent à la période suivant la période initiale de dix ans, y compris sur le rôle du comité.

Le Comité s'est réuni trois fois au cours de la période visée par le rapport, soit le 18 avril 2007, à Yellowknife, le 18 septembre 2007, à Inuvik et le 4 décembre 2007, à Ottawa.



5.1 Conseil d'arbitrage relevant de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in

En 2007-2008, le Conseil a tenu cinq conférences téléphoniques; le 13 mai, le 8 juin et le 31 août 2007 ainsi que le 18 janvier et le 18 mars 2008. Une réunion en personne a été tenue le 24 novembre 2007.

Les membres du Conseil ont participé à une conférence pancanadienne intitulée « Réconciliation entre les cultures et les systèmes judiciaires », accueillie par la faculté d'études sur les Autochtones et la faculté de droit de l'université d'Alberta, le 2 novembre 2007.

Le Conseil a continué de s'informer des questions sociales et culturelles dans le cadre de la prise de décisions arbitrales. La professeur Michele LeBaron a dirigé une activité éducative le 23 novembre 2007. Au début, la formation a été dispensée conjointement avec le Conseil d'arbitrage de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Sahtu, ce qui a permis aux deux organisations de réaliser des économies considérables. Une formation transculturelle d'une telle importance se poursuivra avec le Conseil et, à l'avenir, elle fournira des connaissances appropriées sur les questions autochtones sur lesquelles le Conseil pourrait avoir à rendre des décisions arbitrales, ainsi qu'une sensibilisation adéquate à celles-ci. Le Conseil estime que ces connaissances et cette sensibilisation constituent une base importante pour aider ses membres à réaliser leurs obligations en vertu de l'Entente sur les revendications territoriales.

5.2 Aménagement territorial des Gwich'in

L'Office gwich'in d'aménagement territorial (OGAT) est responsable de la conception et de l'exécution d'un plan d'aménagement des terres situées dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in. Le Plan d'aménagement du territoire des Gwich'in prévoit la conservation, l'aménagement et l'utilisation des terres, des ressources et des eaux au profit de tous les Canadiens, avec une attention particulière consacrée aux besoins des Gwich'in.

L'une des responsabilités de l'OGAT en ce qui a trait à l'exécution du Plan consiste à s'assurer qu'il est adapté en fonction des changements sociaux et environnementaux qui surviennent au fil du temps. Cela est fait en facilitant la réalisation d'un examen quinquennal complet. Entre les examens, des exceptions peuvent être consenties ou des modifications apportées au Plan afin de résoudre certaines questions particulières.

Mise en œuvre du Plan d'aménagement du territoire gwich'in

L'approbation finale du Plan d'aménagement du territoire gwich'in, *Nành' Geenjit Gwitr'it T'igwaa'in (Working for the Land)*, a été donnée le 7 août 2003. Il est très important que le Conseil comprenne le mode d'exécution du Plan ainsi que son incidence sur l'aménagement des terres dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in. Il est aussi très important que les collectivités et les autres intervenants comprennent le Plan et son mode d'exécution, car aux termes de celui-ci, ils prennent part de manière continue aux décisions qui se rapportent aux activités de développement.

L'une des responsabilités de l'OGAT en ce qui a trait à l'exécution du Plan consiste à s'assurer qu'il est adapté en fonction des changements sociaux et environnementaux qui surviennent au fil du temps. Cela est fait en facilitant la réalisation d'un examen quinquennal complet. Entre les examens, des exceptions peuvent être consenties ou des modifications apportées au Plan afin de résoudre certaines questions particulières.

L'OGAT a préparé un document stratégique qui décrit plus en détail les problèmes relatifs à l'exécution du Plan d'aménagement du territoire qui ont été identifiés au chapitre 7 du Plan. Ce document stratégique est essentiellement un plan de travail quinquennal qui est révisé et mis à jour, au besoin. L'état d'avancement du plan de travail est aussi décrit en détail dans le rapport annuel de l'OGAT.

Bien que le plan a été approuvé, deux conditions menant à l'approbation du Plan faisaient l'objet d'une surveillance de la part de l'OGAT. Il est important qu'AINC s'acquitte de ces obligations pour la réalisation de l'examen quinquennal du Plan.

1. Modifications au *Règlement sur l'exploitation minière au Canada* : Affaires indiennes et du Nord Canada a amorcé en 2002 le processus de modification du *Règlement sur l'exploitation minière au Canada* (REM) après avoir reconnu que l'exécution du Plan d'aménagement du territoire constituait une obligation découlant de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in. L'Entente sur la revendication territoriale ayant prépondérance sur les autres lois fédérales, AINC doit modifier le *Règlement sur l'exploitation minière au Canada* afin de tenir compte du zonage du Plan d'aménagement du territoire qui restreint l'exploration et l'exploitation minières nécessitant des permis.

AINC a d'abord choisi d'entreprendre un processus de modification du *Règlement sur l'exploitation minière au Canada* qui comprend la mise à jour de l'ensemble du REM et le changement de son nom en *Règlement sur l'exploitation minière dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut*. L'OGAT était de plus en plus préoccupé par la durée des travaux et il devenait évident que le processus de modification n'arriverait pas à terme avant l'expiration de l'Entente sur les terres soustraites et l'achèvement de l'examen du Plan. En février 2007, l'OGAT a tenu des discussions avec AINC concernant une deuxième version

du libellé de l'article du REM se rapportant au Plan d'aménagement du territoire. Pour régler la question de la durée des travaux, AINC a retiré cet article du processus général afin que le REM soit approuvé plus tôt. Ces modifications particulières devraient être terminées à l'été 2008, le reste du règlement devant être finalisé à une date ultérieure.

2. *Évaluation des ressources non renouvelables dans les zones de conservation des Gwich'in* : Le Bureau géoscientifique des Territoires du Nord-Ouest (connu auparavant sous le nom de C.S. Lord Northern Geoscience Centre) est l'organisme gouvernemental auquel AINC a confié la tâche de procéder à l'évaluation. L'OGAT a reçu le rapport d'évaluation de la phase I en février 2005. La deuxième et dernière année de travail sur le terrain a été complétée en août 2004. Bien que l'OGAT se soit informé auprès du Bureau géoscientifique des Territoires du Nord-Ouest, on ne sait toujours pas à quel moment le rapport de la phase II sera terminé. L'OGAT espérait étudier l'information sur l'évaluation au cours du présent examen quinquennal, mais doit attendre que le rapport soit terminé.

Conformité au plan

L'OGAT a reçu les permis et les licences associés aux activités telles les carrières et la recherche en vue de vérifier leur conformité.

Les promoteurs ayant mis à jour la description du projet en mai 2007, du temps a été consacré à l'examen de cette mise à jour afin d'en assurer la conformité.

Le PGM a nécessité une partie du temps et des ressources de l'OGAT. Les promoteurs ayant mis à jour la description du projet en mai 2007, du temps a été consacré à l'examen de cette mise à jour afin d'en assurer la conformité. L'OGAT n'a toutefois pu prendre de décision sur l'autorisation du projet, celle-ci dépendant de l'achèvement du rapport d'évaluation

environnementale par la CEM ainsi que des actes que poseront les promoteurs à la suite de ce rapport.

L'OGAT continue de prendre des mesures afin de s'assurer qu'il est capable d'agir rapidement lorsque des demandes d'exception et de modification du Plan sont présentées.

Examen quinquennal du Plan

Voici un résumé des prochaines étapes qui permettront de transformer la rétroaction et/ou les commentaires reçus en un Plan révisé, conçu en fonction des étapes de planification.

- *Étape de cueillette de l'information/détermination des questions* : La cueillette de l'information a commencé peu après que le plan d'aménagement des terres ait été approuvé. La première ronde de réunions a permis de sonder l'opinion des membres des collectivités sur l'état d'avancement du plan d'aménagement des terres et de leur demander s'ils avaient des questions particulières.
- *Étape des options du Plan* : Cette ronde de réunions avait pour but de clarifier les préoccupations ou les problèmes soulevés à l'étape de l'information/des questions, et d'entreprendre la formulation détaillée en vue des révisions du Plan. Les réunions ont également servi à faire un rapport aux membres des collectivités qui n'ont pas assisté à l'atelier régional et à obtenir leurs commentaires sur les résultats de celui-ci.
- *Étape de la version préliminaire du Plan révisé* : Les membres et le personnel de l'OGAT analysent l'information compilée se rapportant aux options. Une fois mise au point, la formulation détaillée sera rédigée et un plan révisé sera préparé. L'OGAT présentera un plan d'aménagement du territoire préliminaire révisé, attirant l'attention sur les modifications proposées.
- *Étape d'approbation du Plan* : Lorsque l'OGAT aura intégré au document final les modifications/commentaires apportés à la version préliminaire, ce document sera

soumis aux signataires aux fins d'approbation. Cette étape comportera une dernière visite aux collectivités avant que le document soit soumis au conseil d'administration du CTG, puis transmis aux gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada aux fins d'approbation.

La mise en œuvre du Plan révisé et approuvé devrait avoir lieu entre 2009 et 2013.

Participation des jeunes

Le personnel a présenté la *trousse documentaire à l'intention des enseignants*, axée sur les programmes scolaires dans les écoles de la région, afin de faire un suivi de la présentation de la conférence de 2006 des enseignants de la région. La trousse permet d'initier les étudiants à la gestion des ressources en s'inspirant de l'exemple du plan d'aménagement du territoire des Gwich'in. Cette approche pratique annuelle permet d'informer les enseignants des documents produits et encouragera, nous l'espérons, leur utilisation à l'avenir.

Deux livres d'une série destinée aux enfants qui présente des histoires provenant de diverses régions des T.N.-O. sur des expériences familiales sur les terres ont été terminés.

Deux livres d'une série destinée aux enfants qui présente des histoires provenant de diverses régions des T.N.-O. sur des expériences familiales sur les terres ont été terminés. Il s'agit d'un projet indépendant géré par Mindy Willet. L'Office gwich'in d'aménagement territorial a offert un soutien aux bandes Tsiigehtchic et Aklavik afin que chacune puisse réaliser un livre (*We Feel Good Out Here*, de Julie-Ann Andre et *The Delta is My Home*, de Tom McLeod). Le plat inférieur de chaque livre fournira des renseignements sur le plan d'aménagement et sur l'OGAT, de sorte que parents et enfants puissent aussi en apprendre sur l'aménagement des terres.

5.3 Office gwich'in des ressources renouvelables

L'année 2007-2008 était la quinzième année de mise en œuvre de l'ERTGG et la quatorzième année d'activités de l'Office gwich'in des ressources renouvelables (OGRR). L'OGRR était pleinement fonctionnel avec son équipe composé de six membres, un président et de sept employés.

L'OGRR et son personnel ont consacré leur temps et leur énergie à l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal (2008 à 2013). Ce plan a été défini de concert avec les partenaires de cogestion et avec la participation des conseils des ressources renouvelables (CRR). Le plan a pour but de diriger l'affectation des ressources (humaines et financières), d'établir un ordre de priorité et de mettre au point un mode de reddition de comptes relatif à l'exécution du mandat. Les participants gwich'in ont approuvé la version préliminaire du plan stratégique, lequel sera examiné annuellement avec les partenaires de cogestion et les organismes gwich'in.

L'OGRR continue d'entretenir une bonne relation de travail avec les autres conseils de cogestion et les organismes gouvernementaux.

Réunions des membres de l'OGRR

Les membres de l'OGRR se sont réunis deux fois au cours de l'année 2007-2008; une fois à Aklavik, en octobre 2007, puis à Inuvik, en février 2008. Au cours de ces réunions, les membres de l'OGRR ont rencontré les CRR Ehdiitat et Nihtat et ont discuté des préoccupations et questions locales se rapportant à la gestion des ressources renouvelables. L'OGRR continue d'entretenir une bonne relation de travail avec les autres conseils de cogestion et les organismes gouvernementaux. On a tenu de nombreuses réunions au cours desquelles des sujets comme les espèces en péril, le caribou et l'omble ont été abordés. Le président a représenté l'OGRR au cours de ces réunions.

En février 2008, l'OGRR a tenu une séance de planification stratégique à laquelle ont participé des partenaires de cogestion (le CTG, Environnement Canada, le ministère des Pêches et des Océans (MPO), le GTNO et les conseils gwich'in des ressources renouvelables). Cette séance avait pour but d'élaborer un plan stratégique déterminant ainsi qu'un plan de travail qui non seulement rendent compte des pouvoirs et des responsabilités de l'OGRR, mais tiennent aussi compte des priorités et préoccupations des partenaires.

Projets de recherche et de gestion

En 2007-2008, l'OGRR a attribué 82 250 \$ à sept projets. Il a également accordé un appui non financier aux gouvernements fédéral et territorial et à certaines organisations non gouvernementales (ONG) afin que ces derniers réalisent leurs projets dans la RVRRG.

Outre le budget de fonctionnement (697 784 \$ pour l'exercice 2007-2008), l'OGRR a reçu de diverses organisations des fonds additionnels (quelque 137 000 \$) et un appui non financier afin de mener des projets de recherche et développement dans la RVRRG.

Un grand nombre des projets de recherche ont été menés conjointement avec le MERN (l'étude sur la population boréale de caribou des bois et le relevé aérien de mouflons de Dall) et le MPO (l'analyse de la population halieutique du lac Travaillant et le projet de pistage radioélectrique de la population halieutique du fleuve Mackenzie).

Les projets de l'OGRR comprenaient entre autres :

- le mouflon de Dall;
- les interactions entre les ours grizzlis et les loups;
- la surveillance des animaux à fourrure par les collectivités;
- le relevé aérien de mouflons de Dall;
- la population d'omble chevalier Dolly Varden de la rivière Vittrekwa;
- les stocks de poisson du fleuve Mackenzie;
- les données de référence photographiques de l'habitat de l'omble chevalier Dolly Varden;
- l'analyse des populations de poisson du lac Travaillant;
- l'analyse du foie de la lotte.

Gestion des ressources renouvelables

L'OGRR a été établi comme principal instrument de gestion des espèces sauvages et des ressources forestières dans la RVRRG. Il a donc pour mandat d'assurer l'exploitation durable des espèces sauvages, des poissons et des forêts qui se trouvent dans la RVRRG.

En 2007-2008, la principale préoccupation en matière de gestion a continué d'être le déclin du caribou des toundras dans la RVRRG et les régions adjacentes. Les consultations avec les collectivités et les réunions avec d'autres organisations de gestion des espèces sauvages se sont poursuivies. L'OGRR a reçu du MERN la confirmation que les recommandations relatives à la prise du caribou formulées l'année dernière ont été approuvées et sont maintenant exécutoires. Par conséquent, l'OGRR a distribué des étiquettes de récolte du caribou aux quatre conseils des ressources renouvelables (CRR) qui sont ainsi devenus responsables de la redistribution de ces étiquettes à leur collectivité respective.

Une autre question de gestion dans la RVRRG, en 2007-2008, a été le déclin continu de l'omble de la rivière Rat. Le personnel de l'OGRR et son président ont participé activement au Groupe de travail sur l'omble de la rivière Rat. L'OGRR a présidé les réunions annuelles de consultation sur le Plan de pêche de l'omble chevalier de la rivière Rat dans la RVRRG.

L'OGRR promeut la gestion des ressources renouvelables par les collectivités dans la RVRRG et a continué à travailler à divers plans de gestion pour la région.

L'OGRR promeut la gestion des ressources renouvelables par les collectivités dans la RVRRG et a continué à travailler à divers plans de gestion pour la région. Les travaux sur le Plan de gestion des mouflons de Dall du nord des monts Richardson se sont poursuivis au cours de l'exercice 2007-2008, de même que les travaux sur le Plan d'aménagement forestier. La version

préliminaire du Plan d'aménagement forestier comprend le cadre de planification et le cadre de référence de planification d'aménagement forestier dans la RVRRG.

Étude des prises par les Gwich'in

Sans financement, cette étude est faite sur une base bénévole. Le rapport technique devrait être terminé à l'automne 2008.

Connaissances locales et connaissances des Gwich'in

L'OGRR a continué de recueillir les connaissances locales dans le cadre de ses activités de recherche et de ses consultations régulières auprès des membres des collectivités.

Éducation et formation

L'éducation et la formation en matière de recherche sur les ressources renouvelables et la gestion de celles-ci constituent une partie importante des activités de l'OGRR. En 2007-2008, l'Office a continué d'offrir des programmes, notamment :

- de la formation en cours d'emploi (un poste de stagiaire technicien);
- le Programme d'emploi d'été pour étudiants (un poste d'été pour étudiants);
- une bourse Jim Edwards Sittichinli pour la prise du caribou (une bourse de 500 \$);
- le Programme d'expériences de travail pour les jeunes qui a pour but d'inciter les chercheurs et les surveillants communautaires à intégrer des jeunes dans les recherches et les programmes sur le terrain (cinq jeunes).

L'OGRR a également continué d'offrir un programme de formation qui encourage le perfectionnement professionnel de tous les employés. Son personnel a continué de participer à des journées-carrières communautaires, des classes-nature, des visites scolaires, des camps scientifiques et des expositions afin d'encourager les jeunes à poursuivre une carrière orientée vers la gestion des ressources renouvelables.

L'OGRR a tenu et mis à jour son site Web afin d'améliorer la communication relative à ses activités et ses programmes au public.

Projet de gazoduc dans les Territoires du Nord-Ouest

L'OGRR a continué de participer au processus de la CEM en tant qu'intervenant, avec les fonds de la phase III du financement des participants.

Les audiences de la CEM et du PGM et les demandes de permis de recherche connexes ainsi que d'autres propositions de projet d'exploitation continuent d'exiger beaucoup de temps de la part du personnel de l'OGRR. Le groupe continue de recevoir un grand nombre de demandes de permis/licence de recherche et doit répondre à celles-ci sur une base hebdomadaire. L'OGRR a affecté un biologiste à l'examen des propositions de projet qui lui sont envoyées par l'Institut de recherche Aurora et l'administration du territoire gwich'in.

5.4 Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie

L'Office d'examen est composé de neuf membres nommés par le ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada. En général, le président est nommé dès la nomination des membres de l'Office d'examen. Huit membres réguliers sont nommés parmi les candidats soumis par les gouvernements (fédéral et territorial) et les organisations de revendication territoriale — un nombre égal de candidats des organisations de revendication territoriale et du gouvernement.

En décembre 2007, l'Office d'examen a publié une ébauche du bulletin de référence afin d'obtenir les commentaires du public en vue de préciser les rôles et les responsables de l'Office d'examen ainsi que des offices des terres et des eaux aux fins des processus d'examen préalable et de renvoi des projets de développement pour être soumis à une évaluation environnementale. Des commentaires ont été reçus des offices des terres et des eaux, de l'industrie, d'AINC et d'autres organisations. Cette initiative a été élargie de manière à comprendre toutes les organisations habilitées à faire un renvoi en vertu de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie* afin d'assurer que tous les processus de renvoi sont corrects et harmonisés

sur le plan juridique. La tenue d'un atelier auquel participeront toutes les organisations concernées est prévue au cours de la nouvelle année fiscale.

La répartition des divers types de projets de développement demeure semblable à celle des années antérieures, la plupart des demandes proviennent des secteurs minier, pétrolier et gazier. L'augmentation du nombre de demandes relatives à des carrières est notable en ce qu'elle a triplé depuis l'an dernier.

L'augmentation du nombre de demandes relatives à des carrières est notable en ce qu'elle a triplé depuis l'an dernier.

En 2007-2008, l'Office d'examen a géré 14 évaluations environnementales et en a terminé deux. L'Office attend l'acceptation du ministre pour quatre évaluations environnementales ainsi que deux études d'impact. L'Office d'examen reporte huit évaluations environnementales actives à l'exercice 2008-2009. L'Office d'examen a recommandé, sans aucune mesure, l'approbation d'un projet de développement qui fera l'objet d'un examen réglementaire, et sa recommandation de rejeter un projet de développement a été acceptée par le gouvernement fédéral et les ministres responsables. Les examens des effets environnementaux sont reportés à l'exercice 2008-2009.

Évaluations environnementales en cours

- EA0506-004 : Tyhee NWT Corp. – Projet aurifère de Yellowknife.
- EA0708-001 : Selwyn Resources Ltd. – Exploration minérale à Howard Pass.
- EA0708-002 et EA0708-003 : UraVan Minerals Inc. – Exploration minérale au sud et au nord du lac Boomerang.
- EA0708-004 et EA0708-005 : Bayswater Uranium Corporation – Exploration minérale au lac EL et au lac Crab.
- EA0708-006 : Hunter Bay Minerals Inc. – Exploration minérale à Hunter Bay.
- EA0708-007 : Dezé Energy Corporation – Projet d'expansion de la centrale hydroélectrique de Taltson.

Évaluations environnementales en attente de l'acceptation du Ministère

- EA03-009 : Imperial Oil Resources Ventures Ltd. – Relevé géotechnique Deh cho.
- EA0506-005 : Consolidated Goldwin Ventures Inc. – Programme d'exploration minière.
- EA0506-006 : Sidon International Resources Corp. – Programme d'exploration minière.
- EA0506-007 : Paramount Resources Ltd. – Programme géophysique SDL 8 2-D.

Évaluations environnementales complétées

- EA0607-002 : Tamerlane Ventures Inc. – Projet pilote de Pine Point.
- EA0607-003 : Ur Energy Inc. – Exploration d'un gisement d'uranium à Screech Lake.

Examens des répercussions environnementales en cours

- EIR0406-001 : Imperial Oil Resources Ventures – Projet gazier du Mackenzie.
- EIR0607-001 : De Beers Canada Mining Ltd. – Mine de diamants Gahcho Kué.

Forum du conseil des Territoires du Nord-Ouest

Au cours de l'exercice 2007-2008, l'Office d'examen et son personnel ont continué de participer activement aux travaux suivants du Forum du conseil des Territoires du Nord-Ouest :

- l'élaboration de lignes directrices en matière de planification stratégique et opérationnelle ainsi que de modèles pour l'utilisation des membres du Forum du conseil;
- le développement d'un portail Web de type « guichet unique » du Forum du conseil des Territoires du Nord-Ouest;
- la préparation d'un exposé récapitulatif sur les priorités de recherche du Forum du conseil des Territoires du Nord-Ouest qui sera distribué aux chercheurs et aux organismes de financement intéressés dans les T.N.-O.

L'Office d'examen a eu le plaisir d'accueillir la réunion du Forum du conseil des Territoires du Nord-Ouest qui s'est tenue à Yellowknife, le 10 et 11 novembre 2007.

Lignes directrices d'examen des espèces sauvages en péril

L'Office d'examen a collaboré avec Environnement Canada et le GTNO à la rédaction de

lignes directrices d'examen des espèces sauvages en péril dans le cadre des évaluations des répercussions environnementales. Ces lignes directrices concernent les exigences de la *Loi sur les espèces en péril* du Canada. L'Office d'examen a publié une version préliminaire des lignes directrices afin de connaître les commentaires du public et finalisera celles-ci l'an prochain.

Perfectionnement professionnel

L'Office d'examen a été en mesure de gérer les nombreux changements de personnel de sorte que les connaissances propres à l'Office détenues par son personnel ont été conservées. De nombreuses promotions internes ont été effectuées et deux stagiaires d'été ont été embauchés. Il s'agissait de la première année où l'Office d'examen mettait sur pied un programme de stagiaires d'été qui a permis de dispenser à ceux-ci une formation en matière d'évaluation environnementale et leur a proposé de mener seuls un petit projet.

Formation en rédaction claire

Les membres et le personnel de l'Office d'examen ont assisté à de nombreuses conférences de formation au cours de l'année. En général, la formation a été axée sur la gouvernance de l'office et la formation, la gestion de projets et l'évaluation des répercussions environnementales.

En décembre 2007, les membres et le personnel de l'Office d'examen ont participé à un atelier intitulé « Amélioration de la rédaction juridique » qui a fourni au personnel les outils nécessaires au perfectionnement de leurs compétences en rédaction. L'atelier a aidé les membres et le personnel de l'Office d'examen à produire des documents clairs, concis et conviviaux, à communiquer plus clairement avec les parties et à offrir de meilleurs instruments d'information au public.

Lignes directrices d'évaluation des répercussions environnementales

L'Office d'examen a traduit de l'anglais en langues Chipewyan, française, Gwich'in, North Slavey, South Slavey et Tlicho sa brochure

intitulée *Aperçu des Lignes directrices d'évaluation des répercussions environnementales*. La brochure est une version condensée des *Lignes directrices d'évaluation des répercussions environnementales*, et s'adresse aux personnes qui ne connaissent pas bien le processus d'évaluation et qui veulent acquérir une meilleure connaissance de celui-ci.

5.5 Office gwich'in des terres et des eaux

L'Office gwich'in des terres et des eaux (OGTE) est un organisme de réglementation créé aux termes de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in. Il a commencé à exercer ses activités au moment de l'entrée en vigueur de la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie (LGRVM). L'OGTE a été créé afin d'offrir un système intégré et coordonné de gestion des terres dans la vallée du Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'OGTE a pour objectif d'assurer la conservation, la mise en valeur et l'utilisation des terres et des eaux dans la région visée par l'entente avec les Gwich'in, de manière à permettre aux habitants actuels et futurs de la région visée par l'entente et de la vallée du Mackenzie ainsi qu'à tous les Canadiens d'en tirer le plus d'avantages possible.

Aux termes de la LGRVM, l'OGTE est autorisé à réglementer l'utilisation des terres et des eaux en délivrant, en modifiant, en renouvelant et en suspendant des permis d'utilisation des terres et des eaux à l'échelle de la région visée par l'entente avec les Gwich'in, laquelle comprend toutes les terres de la Couronne visées par l'entente avec les Gwich'in et les terres privées.

L'OGTE est constitué de cinq membres, dont un président. Deux membres sont nommés par le Conseil tribal des Gwich'in et les deux autres sont nommés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et par le gouvernement du Canada. Le président est

nommé sur la proposition des quatre membres. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada nomme tous les candidats de l'OGTE pour un mandat de trois ans.

L'exercice 2007-2008 était la neuvième année complète d'activités de l'OGTE. Sept nouvelles demandes de permis d'utilisation des terres et deux demandes de permis d'utilisation des eaux lui ont été présentées. L'OGTE a approuvé six permis d'utilisation des terres et deux permis d'utilisation des eaux, et retiré un permis d'utilisation des terres.

L'OGTE a pour objectif d'assurer la conservation, la mise en valeur et l'utilisation des terres et des eaux dans la région visée par l'entente avec les Gwich'in, de manière à permettre aux habitants actuels et futurs de la région visée par l'entente et de la vallée du Mackenzie ainsi qu'à tous les Canadiens d'en tirer le plus d'avantages possible.

Les objectifs de l'OGTE pour l'année qui vient sont les suivants :

- maintenir une méthode efficace et opportune de traitement des permis d'utilisation des terres et des eaux dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in, conformément à la LGRVM;
- continuer d'engager et de former des membres des Premières nations qualifiés;
- poursuivre l'élaboration d'un processus de communication plus efficace avec les collectivités gwich'in;
- continuer de travailler avec les autres conseils de cogestion dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in et d'autres régions à la mise au point d'un système intégré et coordonné de gestion des terres dans la vallée du Mackenzie des Territoires du Nord-Ouest.

Le CTG est l'organisme auquel on a confié, aux termes de l'Entente, le mandat de représenter les bénéficiaires gwich'in au Comité de mise en œuvre et de protéger leurs droits et leurs intérêts.

6.1 Conseil d'inscription

Le Conseil d'inscription, qui exerce des activités depuis mars 1993, est chargé d'inscrire toutes les personnes compétentes d'ascendance gwich'in, conformément à l'ERTGG. Seules les personnes inscrites en vertu de la Revendication ont droit de voter et de se présenter aux élections du CTG, de participer aux activités du CTG et de tout organisme affilié et de recevoir des avantages ou des fonds à titre de futurs paiements.

Le premier registre d'inscription gwich'in publié en avril 1994 énumérait 1 245 bénéficiaires. Ce nombre était passé à 3 126 en mars 2006 et le Conseil d'inscription continue de recevoir des demandes. En mars 2008, près de 3 000 participants (bénéficiaires) étaient inscrits.

6.2 Coalition pour les ententes sur les revendications territoriales

Le CTG participe à la Coalition pour les ententes sur les revendications territoriales (CERT) et appuie ses initiatives. Au cours de la dernière période de rapport, la Coalition s'est principalement activée à demander avec instance au gouvernement fédéral de collaborer à l'élaboration d'une politique de mise en œuvre des revendications territoriales plus efficace qui aborde les objectifs des revendications territoriales. Cela a été fait en participant aux audiences du comité sénatorial et aux consultations du MAINC sur la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales.

Audiences du comité sénatorial sur la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales

Le CTG affirme que la plupart des problèmes découlent directement de l'incapacité d'AINC de mettre en œuvre les ententes sur les revendications territoriales.

Le comité sénatorial a coordonné les audiences visant à produire un rapport sur la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales. Le rapport du comité sénatorial a déterminé les principaux problèmes auxquels font face les groupes de revendications territoriales d'un bout à l'autre du Canada dans la réalisation de la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales. La plupart des problèmes découlent directement de l'incapacité d'AINC de mettre en œuvre les ententes sur les revendications territoriales.

Consultations du MAINC sur la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales

Le gouvernement du Canada s'est réuni avec les groupes de revendications territoriales dans l'ensemble du Canada afin de discuter de la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales. La CERT a préparé une réponse coordonnée de tous les groupes de revendications territoriales. Des messages semblables ont été délivrés à l'échelle du Canada. En décembre 2007, les groupes de revendications territoriales se sont réunis à Ottawa où les résultats des consultations leur ont été présentés. La présentation ne consistait pas en un rapport officiel, mais en une présentation PowerPoint. Les groupes de revendications territoriales ont exprimé leur désapprobation du processus de consultation et ont exprimé leur désir d'obtenir un rapport plus officiel.

Le CTG est l'organisme auquel on a confié, aux termes de l'Entente, le mandat de représenter les bénéficiaires gwich'in au Comité de mise en œuvre et de protéger leurs droits et leurs intérêts.

6.3 Modifications apportées à l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in

Au cours de la dernière année, le CTG et AINC ont préparé une modification de l'Entente visant à étendre à plus des 15 années prévues la période de temps de distribution des fonds aux participants (bénéficiaires). La modification a été finalisée.

6.4 Négociations sur l'autonomie gouvernementale

Le ministère sur l'autonomie gouvernementale a pour mandat d'approfondir la compréhension de ce que les gens veulent voir dans un gouvernement des Gwich'in.

Les négociations avec les gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest se poursuivent. En raison des préoccupations des chefs, les discussions concernant la perte de droits issus des traités en vertu du Traité n° 11 et les questions de la *Loi sur les Indiens* se rapportant à la dissolution des bandes auxquelles fait référence la dernière entente de principe ont ralenti.

- Des travailleurs sur le terrain se sont rendus dans chaque maison afin de donner des explications, de consulter les gens et de recueillir leurs commentaires sur le projet de Charte des droits et libertés des Gwich'in. Des visites ont été faites à Whitehorse et à Yellowknife afin d'informer les participants. De nombreux produits de communication visant à poursuivre la consultation ont été conçus et distribués dans les collectivités, notamment :
- une vidéo sur l'autonomie gouvernementale et la gouvernance traditionnelle;
- des mises à jour du bulletin du CTG;
- un site Web sur la page sur l'autonomie gouvernementale;
- des mises à jour sur le processus constitutionnel et la charte des Gwich'in.

6.5 Gestion des ressources

Le ministère des Terres, des Ressources et de la Mise en œuvre est responsable de la coordination et de la facilitation des activités

et des programmes liés à la mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in, y compris les questions, les politiques et les règlements relatifs à la gestion de l'exploitation, de la faune et de l'environnement.

Règlement sur la chasse relatif à la route Dempster (T.N.-O. et Yukon)

Le gestionnaire des ressources du CTG a continué de travailler avec le GTNO, gouvernement du Yukon / GY, l'OGRR, les CRR et le Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine (CGHCP) à la mise en œuvre des modifications apportées au *Règlement sur la chasse concernant la route Dempster*. Le CTG surveille un problème juridique relatif au *Règlement sur la route Dempster* au Yukon et continuera à suivre de près ce dossier.

Plan de gestion des mouflons de Dall

Le CTG, le GTNO, le GY, la bande des Gwitchin Vuntut, le Conseil des ressources renouvelables du nord du Yukon et l'OGRR travaillent à la conception d'un plan de gestion transfrontalière pour le mouflon de Dall du nord des monts Richardson. Le mandat du groupe de travail a été établi. Le plan de gestion a été défini et sera transmis aux partenaires, aux fins de consultations publiques. La date de fin de ces consultations publiques a été fixée au 15 septembre 2008.

Le ministère sur l'autonomie gouvernementale a pour mandat d'approfondir la compréhension de ce que les gens veulent voir dans un gouvernement des Gwich'in.

Programme d'aide aux exploitants gwich'in

Le Programme d'aide aux exploitants gwich'in est un programme du Conseil tribal des Gwich'in (CTG) qui vient en aide aux exploitants gwich'in qui travaillent à temps partiel et à temps plein en participant à l'achat d'équipement et de fournitures nécessaires à la récolte. Au cours de la dernière période visée par le rapport, le CTG a approuvé 117 demandes d'aide et versé près de 141 000 \$ en financement.

Aménagement forestier

Le CTG continue de travailler de concert avec le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et l'OGRR à la préparation d'un plan d'aménagement forestier relatif à la région visée par le règlement avec les Gwich'in.

Le CTG a installé aux points d'accès du lac des panneaux informant les utilisateurs de s'abstenir d'exercer des activités pouvant entraîner une contamination du lac étant donné que ce dernier constitue la source d'approvisionnement en eau potable de la collectivité.

Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine et Entente sur la gestion de la harde de caribous de la Porcupine

Le CTG a appuyé une modification à l'Entente sur la gestion de la harde de caribous de la Porcupine qui vise à remplacer le terme « Dénés et Métis » par « Gwich'in » et à permettre la participation de plus d'un représentant gwich'in. Ces modifications n'ont pas encore été apportées. Au cours de la période visée par le rapport, le CTG a participé aux activités suivantes :

- l'examen continu du *Règlement sur la route Dempster*;
- l'élaboration du protocole de stratégie de gestion de l'exploitation;
- un plan de gestion de l'exploitation de la harde de caribous de la Porcupine au Canada.

Mise en œuvre du plan de gestion de Deep Water Lake

Un plan de gestion de cette source d'eau potable a été mis en place à Fort McPherson. Conformément à ce plan, la collectivité a été informée qu'elle ne devrait pas autoriser la construction d'autres cabanes près du lac. Le CTG a installé aux points d'accès du lac des panneaux informant les utilisateurs de s'abstenir d'exercer des activités pouvant entraîner une contamination du lac étant donné que ce dernier constitue la source d'approvisionnement en eau potable de la collectivité.

6.6 Administration du territoire gwich'in

Le ministère des Terres, des Ressources et de la Mise en œuvre est responsable de la coordination et de la facilitation des activités et des programmes associés à la mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in, y compris, mais de façon non limitative, la gestion et l'administration des terres appartenant aux Gwich'in dans les T.N.-O. et au Yukon.

L'administration du territoire a traité les autorisations des baux fonciers ou d'accès aux terres appartenant aux Gwich'in suivants :

Autorisations accordées en 2007	Autorisations accordées pendant la première moitié de l'année 2008
Accès = 1	Accès = 0
Recherche = 1	Recherche = 3
Carrière = 4	Carrière = 5
Camp = 1 (non-Gwich'in)	Camp = 0 (non-Gwich'in)
	Bail foncier = 0

Projets importants

• Commission d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel

Le CTG participe, de concert avec la Première nation des Gwitchin Vuntut, la Première nation des Nacho Nyak Dun, la Première nation Trondek Hwechin et la bande de Tetlit Gwich'in à la mise en œuvre du processus de planification d'aménagement territorial de la rivière Peel. Le CTG continue de participer au processus de planification de l'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel en assistant la Commission d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel (CABHRP) dans ses activités de cueillette de l'information. Le représentant du CTG à la CABHR est M. Peter J. Kaye, de Fort McPherson, qui connaît très bien la région visée par la planification pour y avoir beaucoup voyagé.

- **Signalisation dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in**

Le CTG a terminé le projet de signalisation le long de la route Dempster. Les panneaux additionnels identifient les zones d'exploitation particulières situées près de la frontière entre les T.N.-O. et le Yukon et la zone d'utilisation secondaire au Yukon. Le CTG a également installé à Deep Water Lake des panneaux indiquant que le lac constitue la source d'eau potable de la collectivité de Fort McPherson.

- **Base de données sur les exploitants et les cabanes**

Le CTG continue d'inscrire les cabanes des bénéficiaires et les zones d'exploitation dans la RVRRG. Cette information est nécessaire afin d'assurer que les programmes de développement n'aient pas de conséquences sur l'utilisation traditionnelle et culturelle par les participants. Les bénéficiaires qui inscrivent leurs cabanes reçoivent un drapeau de pleine dimension de la Première nation des Gwich'in. Le CTG a mis au point une autorisation de bail résidentiel relative à tous les camps situés dans la RVRRG qui n'appartiennent pas à des Gwich'in. Le CTG exige de tous les propriétaires de cabane non-Gwich'in qu'ils concluent un bail.

- **Programme de contrôleurs environnementaux**

Le détenteur de toute autorisation d'accès aux terres ou de recherche accordée est tenu d'embaucher un contrôleur environnemental gwich'in. Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des Territoires du Nord-Ouest a élaboré des normes relatives aux contrôleurs environnementaux. Le Collège Aurora a mis au point un programme de formation normalisée des contrôleurs environnementaux par l'entremise duquel les participants gwich'in obtiennent une accréditation. Tous les contrôleurs environnementaux du CTG devront détenir une accréditation d'un programme de formation des contrôleurs environnementaux avant de travailler sur le terrain.

- **Lignes directrices en matière de gestion et de surveillance des terres et grille tarifaire**

Les tarifs d'accès aux terres du CTG ont été mis à jour pour la saison 2008-2009. Un

multiplicateur automatique dont le taux augmentera le 1^{er} avril de chaque année a été ajouté. Les lignes directrices ont été mises à jour afin de tenir compte des nouvelles politiques du CTG ainsi que de l'ajout de plusieurs nouvelles catégories d'activités d'utilisation des terres. Les Lignes directrices en matière de gestion et de surveillance des terres sont un document de travail qui sera mis à jour au fil du temps, au besoin, et qui requiert l'approbation du conseil d'administration du CTG afin d'assurer qu'il traite de tous les aspects relatifs à l'utilisation des terres et à la politique.

- **Épandage agricole et hydrocarbures à James Creek**

Le GTNO mène un programme d'échantillonnage annuel du point d'eau aménagé de James Creek qui comprend l'échantillonnage du sol, de l'eau souterraine et de l'eau. À ce jour, le programme n'indique aucune contamination du point d'eau aménagé de James Creek causée par l'épandage agricole. Le GTNO continuera à tenir les membres de la collectivité de Fort McPherson informés de l'échantillonnage et des résultats sur une base annuelle.

6.7 Institut social et culturel gwich'in

L'Institut social et culturel gwich'in (ISCG) est la division du Conseil tribal Gwich'in chargée des questions culturelles qui comprend aussi le Centre linguistique. Le Centre linguistique est responsable du Plan linguistique des Gwich'in et de la conception de matériel documentaire linguistique destiné aux enseignants en langue Gwich'in. Fondé en 1993, l'ISCG a pour mandat de documenter, préserver et promouvoir la culture, la langue, les connaissances traditionnelles et les valeurs des Gwich'in.

En 2007-2008, le personnel de l'ISCG a poursuivi les projets en cours et identifié onze nouveaux projets sur lesquels il a travaillé tout au long de l'année en s'appuyant sur le plan quinquennal de l'ISCG (2006 à 2010) et les directives de son conseil d'administration. L'ISCG a revu son plan stratégique quinquennal et travaillé sur la formation en gouvernance, avec son conseil d'administration. L'ISCG a réalisé des entrevues

avec des aînés gwich'in sur leur vie et leurs expériences dans les territoires dans le cadre de divers projets.

Examen du plan quinquennal de l'ISCG (2006-2010)

Le conseil d'administration a examiné et révisé la première année du plan quinquennal lors de la réunion régulière qui s'est déroulée en décembre 2007. L'examen a permis d'attirer l'attention des membres du conseil d'administration sur la nécessité, pour le personnel de l'ISCG, de poursuivre le travail de recherche et de revitalisation associé à la langue Dinjii Zhuh Gijjik – qui doit être la priorité du Centre linguistique gwich'in.

Fondé en 1993, l'ISCG a pour mandat de documenter, préserver et promouvoir la culture, la langue, les connaissances traditionnelles et les valeurs des Gwich'in.

Sites patrimoniaux et emplacements culturels dans la RVRRG

Une liste annotée des sites patrimoniaux et des emplacements culturels situés dans la RVRRG a été dressée. La liste a été créée en tant que base de données cartographiques indiquant l'emplacement et les données tabulaires. On trouve dans cette liste un résumé des sites patrimoniaux et des emplacements culturels inscrits ainsi que leur ordre de priorité. La base de données géographiques a été produite à partir de trois bases de données de noms de localité gwich'in (noms de localité Gwicha Gwich'in, Teetl'it Gwich'in et Ehdiitat Gwich'in) compilés au cours des quinze dernières années grâce aux recherches approfondies menées par l'ISCG.

Recherche sur les dinosaures à rivière Peel

L'ISCG a donné des conseils sur la manière d'obtenir le soutien de la collectivité de Fort McPherson et sur quels accès aux terres, permis de recherche ou ententes MM. Grant Zazula (paléontologue du Yukon) et David Evans (Musée royal de l'Ontario) devraient négocier avant de commencer la recherche sur les dinosaures qui sera menée dans la région de la rivière Bonnetplume à l'été 2008.

Commission d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel

L'ISCG a formulé des commentaires sur le document intitulé *Résumé préliminaire des valeurs patrimoniales dans la région visée par l'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel*, rédigé à l'intention de la Commission. Les données patrimoniales des Teetl'it Gwich'in, consignées en 1996 et saisies dans le Système d'information géographique (SIG) de l'ISCG, ainsi que les renseignements patrimoniaux consignés dans le cadre des projets ethno-archéologiques des hautes terres de Blackstone et de la rivière Peel réalisés entre 2000 et 2005 ont fourni la base de cet examen.

Découverte de fossiles du Bison priscus à Tsiigehtchic

L'ISCG a agi en tant qu'agent de liaison auprès de la collectivité en ce qui a trait aux restes du Bison priscus qui ont été découverts à Tsiigehtchic, en septembre 2007, par Shane van Loon. Les restes partiellement momifiés et en train de se désagréger ont été découverts sur le rivage de la rivière Arctic Red, près du cimetière. La découverte de restes de bison est très particulière et importante puisqu'aucun spécimen de bison (sous forme momifiée) n'avait été découvert auparavant dans les T.N.-O. ou au Yukon.

Initiative sur les lieux historiques de Pokiak et Nataiinlaih

Le Comité directeur de la collectivité Aklavik a examiné le projet de formulaire de nomination relatif à Pokiak en février 2008 et a apporté plusieurs corrections et ajouts à celui-ci. Le Comité directeur Teetl'it Gwich'in a délimité la frontière de Nataiinlaih, de nouvelles cartes indiquant cette frontière ont été produites. Les cartes indiquant les mises à jour sur la frontière seront transmises à l'Office gwich'in d'aménagement territorial afin qu'il utilise celles-ci dans le cadre de l'examen quinquennal du plan d'aménagement des terres.

Projet du Centre linguistique gwich'in

Les activités linguistiques inscrites au Plan linguistique gwich'in en 2007-2008 comprennent les activités suivantes :

- la septième édition du dictionnaire en langue gwich'in;

- les biographies des aînés gwich'in ainsi que le calendrier des aînés gwich'in 2008;
- les cours de langue gwich'in dans la collectivité.

La conception de matériel documentaire linguistique gwich'in comprend :

- l'élaboration de brochures et la recherche de lecteurs;
- un programme d'enseignement d'une langue seconde (Gwich'in);
- un atelier à l'intention des enseignants.

Efforts de revitalisation de la langue gwich'in

Au début de la réunion du conseil d'administration de l'ISCG qui a eu lieu en mars 2008, chaque membre du conseil et du personnel a prononcé quelques mots en langue Dinjii Zhuh Ginjik. Les membres du conseil d'administration veulent poursuivre cette pratique pendant leurs réunions et ils appuieront toutes les initiatives linguistiques qui visent à promouvoir l'utilisation de la langue afin qu'elle soit parlée dans les milieux de travail et les collectivités.

6.8 Questions concernant le Yukon

Membres du CTG siégeant au Conseil des Premières nations du Yukon

Le CTG a terminé la nomination des membres du Conseil des Premières nations du Yukon. On s'attend à ce que le nombre de membres nommés au conseil permettra au CTG de participer pleinement au régime de réglementation de la gestion des terres et des ressources naturelles du Yukon.

Mise en œuvre de la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon

Les membres du personnel du CTG ont participé à la mise en œuvre de la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon* (LEESY). Le CTG continuera d'assurer la coordination des activités associées aux bureaux désignés d'application de la LEESY à Dawson et

à Mayo, au Yukon. La LEESY fait présentement l'objet d'un examen quinquennal qui devrait prendre fin d'ici avril 2009 et auquel le CTG a participé.

Puits au Yukon

En raison des préoccupations exprimées par les membres de la collectivité de Fort McPherson, le CTG, le Conseil Tetlit Gwich'in et le GY continuent d'évaluer les emplacements de puits abandonnés du bassin hydrographique de la rivière Peel. Un programme d'évaluation a été exécuté et l'GY a préparé un rapport qu'elle a fait circuler au sein des collectivités.

Au début de la réunion du conseil d'administration de l'ISCG qui a eu lieu en mars 2008, chaque membre du conseil et du personnel a prononcé quelques mots en langue Dinjii Zhuh Ginjik.

Le CTG continuera de collaborer avec le groupe de travail à l'évaluation de tous les emplacements existants et apportera des mesures correctives, au besoin.

Espèces en péril au Yukon

Le gouvernement du Yukon est en train de rédiger une *Loi sur les espèces en péril au Yukon*. Le CTG a demandé à le GY de financer sa participation ainsi que celle d'un conseiller juridique étant donné la nature technique de la loi et la mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in.

Modifications à la Loi sur la faune du Yukon

Le CTG a demandé à le GY de financer sa participation ainsi que celle d'un conseiller juridique étant donné la nature technique des modifications à la *Loi sur la faune du Yukon* et la mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in.

Le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a effectué diverses activités de mise en œuvre, tel que le prévoient le Plan de mise en œuvre Gwich'in et les ententes de financement connexes.

7.1 Ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales

Le ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales (MAARI) a travaillé étroitement avec le CTG, les représentants des gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest ainsi que les divers organismes de mise en œuvre établis par l'ERTGG. Le MAARI a coordonné les activités de mise en œuvre menées par tous les ministères du gouvernement des T.N.-O., préparé régulièrement des rapports d'étape destinés au Comité de mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in et rédigé les parties du présent rapport annuel qui concernent le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Un représentant du MAARI a participé activement, en tant que représentant du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, aux travaux du Comité de mise en œuvre des Gwich'in, se penchant notamment sur les mesures économiques, les communications, les demandes de financement du conseil, les nominations au conseil et la redistribution des ressources consacrées à la mise en œuvre.

Le MAARI a coordonné les parties de la réunion triennale sur les mesures économiques qui concernent le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, laquelle s'est déroulée à Inuvik, en novembre 2007. La réunion triennale sur les mesures économiques avait pour but d'examiner l'efficacité des programmes de développement économique du gouvernement. L'objectif est de promouvoir les programmes gouvernementaux auprès des bénéficiaires, de communiquer ceux-ci et d'obtenir les commentaires des bénéficiaires afin de déterminer quelles économies des programmes peuvent être accrues afin de renforcer l'autosuffisance économique des Gwich'in et préserver et raviver l'économie traditionnelle des Gwich'in.

Le MAARI a participé aux négociations sur l'autonomie gouvernementale des Gwich'in, conformément au chapitre 5 et à l'annexe B de l'Entente.

7.2 Ministère des Affaires municipales et communautaires

Le ministère des Affaires municipales et communautaires a effectué les paiements sur les redevances pétrolières au CTG en fonction des ventes de sable et de gravier réalisées par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Les demandes concernant le programme d'allègement de la taxe foncière ont été élargies de manière à inclure les gouvernements des bandes locales et les autorités gwich'in désignées, en plus du CTG.

Une discussion a été engagée avec le CTG et le Conseil Nihtat Gwich'in concernant une proposition de la Ville d'Inuvik de modifier ses frontières municipales de manière à intégrer les terres domaniales situées près du lac Dolomite (aéroport).

L'objectif est de promouvoir les programmes gouvernementaux auprès des bénéficiaires, de communiquer ceux-ci et d'obtenir les commentaires des bénéficiaires afin de déterminer quelles économies des programmes peuvent être accrues afin de renforcer l'autosuffisance économique des Gwich'in et préserver et raviver l'économie traditionnelle des Gwich'in.

7.3 Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) a continué de s'acquitter de ses obligations en consultant en permanence le CTG, les organisations gwich'in désignées et les conseils des ressources renouvelables. Le MITI a aussi collaboré étroitement avec la Société de développement Gwich'in, le CTG, les conseils communautaires des villages locaux, les organisations des bandes locales et les sociétés de développement communautaire locales. Le MITI a fait la promotion de ces organismes et les a assistés et conseillés en matière de développement économique, des affaires et des ressources, y compris la gestion des parcs et les occasions touristiques; il a également dégagé les tendances et les questions.

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) a continué de s'acquitter de ses obligations en consultant en permanence le CTG, les organisations gwich'in désignées et les conseils des ressources renouvelables.

Développement économique

Le MITI a continué de collaborer étroitement et de tenir des consultations avec le CTG et les collectivités gwich'in afin d'appuyer et d'encourager la participation des bénéficiaires au développement des entreprises et à la création d'emplois favorisant l'autosuffisance économique.

Le MITI a offert soutien, conseils et services de consultation aux entreprises, en plus d'aider certains Gwich'in et certaines entreprises gwich'in à obtenir un appui financier.

Le MITI a entrepris les activités suivantes en 2007-2008 :

- il a fourni des prêts, des contributions, des subventions ainsi que des subventions fonctionnelles par le truchement du Fonds de subventions pour les petites entreprises et des programmes du Business Development and Investment Corporation des T.N.-O.;

- les agents de développement économique ont continué d'offrir des conseils et des services de consultation aux entreprises des collectivités des Gwich'in.

7.4 Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles

Le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN) a pour mandat de « promouvoir et appuyer l'utilisation et la mise en valeur durable des ressources naturelles et de protéger, conserver et mettre en valeur l'environnement des T.N.O. au profit de tous les résidents des T.N.O., tant sur le plan social qu'économique. » Dans le cadre de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, le MERN accomplit diverses activités de mise en œuvre.

Le MERN a continué de s'acquitter des obligations du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest par la tenue de consultations permanentes avec le CTG et les autres organismes et conseils des Gwich'in, y compris les organismes gwich'in désignés, les CRR, l'OGRR, l'OGTE, l'OGAT et l'ISCG concernant toutes les questions se rapportant à la gestion de la faune et des forêts. Le MERN a continué de coordonner le processus de nominations du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest aux divers conseils de cogestion. Le MERN a collaboré étroitement avec le CTG à la préparation d'une nouvelle loi sur les espèces sauvages visant à protéger les espèces en péril dans les T.N.O.

Le MERN a aussi fourni un soutien au personnel du service de biologie de l'Office gwich'in des ressources renouvelables (OGRR) et collaboré à des projets de recherche connexes du Ministère et/ou de l'OGRR, y compris aux projets suivants :

- l'estimation de la population de mouflons de Dall et des études écologiques (y compris le contrôle par satellite des mouflons, des loups et des grizzlys);
- la surveillance de la harde de caribous de la Porcupine, y compris l'état corporel;
- l'écologie du caribou des bois (y compris le contrôle par satellite);
- le recrutement, le terrain de mise bas et la productivité ainsi que les études sur le recrutement dans les hardes de caribous du cap

Bathurst et Bluenose Ouest (y compris le contrôle par satellite);

- la surveillance des prises, y compris la collecte des carcasses de loups et de carcajous;
- la surveillance des petits mammifères.

Le MERN a continué de consulter l'OGRR et les CRR sur tous les aspects relatifs à l'élaboration de programmes de recherche sur les espèces sauvages dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in. Cela incluait la collaboration avec l'OGRR et la consultation de ce dernier sur la collecte et l'analyse des données de référence se rapportant au caribou des bois.

Au cours de la période visée par le présent rapport, le MERN a continué de jouer un rôle important dans l'élaboration du plan de gestion du mouflon de Dall du nord des monts Richardson. Il participe au groupe de travail sur le plan de gestion du mouflon de Dall du nord des monts Richardson, et un plan provisoire a été distribué aux membres des conseils de cogestion et au gouvernement afin d'obtenir leurs commentaires. La tenue d'une deuxième ronde de consultations auprès des membres des collectivités est prévue au cours de la prochaine année fiscale.

Les mesures de gestion ont été mises en œuvre en s'appuyant sur les relevés des hardes de caribous du cap Bathurst, de Bluenose Ouest et de la péninsule Tuktoyaktuk effectués en 2006 ainsi que sur les résultats des deux rondes de consultations menées auprès des collectivités. La fermeture de la chasse pour les chasseurs non autochtones se poursuit et une nouvelle législation régissant la prise du caribou par les Gwich'in et les Inuvialuit dans la RVRRG et dans la région visée par l'Entente sur les revendications territoriales des Inuvialuit est entrée en vigueur. La priorité a été donnée à l'accroissement de l'éducation ainsi qu'aux efforts en matière de conformité et d'application de la loi. Le MERN a entamé des discussions afin d'exposer les grandes lignes d'un processus visant à préparer un nouveau plan de gestion avec tous les actionnaires de ces hardes.

Le MERN a travaillé très étroitement avec les collectivités gwich'in utilisatrices à l'élaboration d'une stratégie de gestion de l'exploitation de la harde de caribous de la Porcupine. Le MERN a offert

près de 40 000 \$ pour les coûts de participation des Gwich'in à l'élaboration de ce plan, qui comprenait la tenue d'un atelier de planification de la gestion de l'exploitation à Inuvik.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a défini une stratégie relative aux aires protégées (SAP) ainsi qu'un plan d'action quinquennal relatif à sa mise en œuvre. Le CTG est membre du groupe de travail sur la SAP et il continue d'exprimer ses opinions à l'égard de cette initiative.

La priorité a été donnée à l'accroissement de l'éducation ainsi qu'aux efforts en matière de conformité et d'application de la loi.

Le CTG surveille le plan d'aménagement du territoire des Gwich'in afin de déterminer si une protection adéquate est fournie dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in et il continuera à se servir du plan d'aménagement du territoire comme principal instrument de gestion des aires protégées dans la RVRRG.

7.5 Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MECF) assure la planification, la prestation et la gestion d'un vaste éventail de programmes et de services d'emploi et d'enseignement, sociaux et culturels dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in.

Le MECF a dispensé une formation à des stagiaires gwich'in par le truchement du Programme de subventions salariales à Aklavik, Inuvik, Fort McPherson et Tsiigehtchic. Des apprentis gwich'in ont participé au programme de formation en cours d'emploi et toutes les collectivités résidant dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in ont participé au Programme d'emploi jeunesse.

Les organismes communautaires ont reçu une formation en alphabétisation communautaire afin d'accroître les capacités de lecture et d'écriture et de sensibiliser davantage les collectivités sur l'importance de l'alphabétisation.

Le MECF a appuyé le Conseil tribal des Gwich'in dans l'organisation de la « Conférence Unir nos voix » qui a permis aux jeunes de mettre en pratique des compétences adéquates en rédaction et en prise de notes ainsi que des techniques d'établissement de rapports et d'enregistrement. L'atelier communautaire sur la musique, organisé par l'administration de district d'Inuvik, a permis à tous les membres de la collectivité d'apprendre à écrire des chants et à composer de la musique.

La Division de la culture et du patrimoine a continué d'offrir un financement et un soutien professionnel à l'ISCG pour les projets de redécouverte des traditions. L'ISCG a reçu une contribution en vue de redécouvrir les connaissances sur l'utilisation du Delta au moyen d'une recherche sur l'histoire orale avec les aînés des régions de Fort McPherson et Aklavik.

La Division a examiné les demandes de permis d'utilisation des terres et les évaluations des répercussions sur l'environnement afin de relever les dangers potentiels auxquels sont exposées les ressources patrimoniales et a prodigué à divers organismes des conseils sur la conservation des ressources patrimoniales. La plus grande partie des travaux dans ce domaine a été concentrée sur l'évaluation environnementale du projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie.

La Division a aussi maintenu une base de données sur les noms de lieux autochtones traditionnels dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in et fourni l'accès à celle-ci, et des consultations se sont poursuivies dans le cadre du processus visant à obtenir la reconnaissance officielle de multiples noms pour le fleuve Mackenzie, y compris « Nagwichoonjik » (Gwich'in) (les autres noms seront « Dehcho » (Slavey) et « Kuukpak » (Inuvialuktun).

Dans le cadre de son programme de partage des coûts des lieux patrimoniaux, la Division de la culture et du patrimoine a financé deux projets de lieu patrimonial, exécutés par l'ISCG, dont le montant total s'élève à 5 500 \$. Ces projets comprenaient le projet de nomination des lieux patrimoniaux de Pokiak et Nataiinlaii dans les T.N.-O. et l'étude sur le patrimoine historique du cours supérieur de la rivière Arctic Red.

7.6 Ministère de la Justice

La Direction des affaires juridiques a continué de soutenir la mise en œuvre de l'ERTGG en prodiguant aux ministères du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest des conseils juridiques, au besoin.

Des levés ont été enregistrés et des certificats de titres ont été délivrés pour tous les emplacements précis et toutes les parcelles de terre municipales. Deux des emplacements précis se trouvent exclusivement dans des parcelles de terre octroyées par l'entente; des titres ont été délivrés pour ces parcelles plutôt que pour les emplacements précis. L'unique parcelle de terre municipale n'ayant pas été arpentée et pour laquelle aucun titre n'avait été délivré au moment du dernier rapport a été arpentée comme étant trois lots et trois nouveaux certificats de titres ont donc été délivrés.

Deux des emplacements précis se trouvent exclusivement dans des parcelles de terre octroyées par l'entente; des titres ont été délivrés pour ces parcelles plutôt que pour les emplacements précis.

Ressources naturelles Canada (RNC) a indiqué que 26 des 53 parcelles de terres et / ou de terres souterraines n'ont pas été arpentées. Comme le Bureau d'enregistrement des titres fonciers pourrait devoir enregistrer des plans pour certaines de ces parcelles ou l'ensemble de celles-ci dans le futur, 53 plans d'arpentage ont été enregistrés pour des parties de certaines parcelles de terre octroyées par l'entente. Des certificats de titres ont maintenant été délivrés pour chacune des cinquante-quatre parcelles de terre octroyées par l'entente.

7.7 Ministère des Transports

Le ministère des Transports (MT) s'est engagé à appuyer les entreprises locales et du Nord. Un protocole d'entente (PE) a été établi afin de développer des ressources dans la région visée par le règlement de la revendication des

Gwich'in par la passation de marchés avec le gouvernement. Le protocole d'entente indique que 50 p. 100 des contrats octroyés dans la RVRRG sont accordés à des entreprises gwich'in. Le ministère des Transports octroie des contrats dans la RVRRG par voie concurrentielle et non concurrentielle. Le MT a dépassé son objectif de 50 p. 100 de manière constante.

Au cours de la période comprise entre le 1^{er} avril 2007 et le 31 mars 2008, le ministère des Transports a passé 43 contrats dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in. Vingt-six de ces contrats ont été octroyés à des entrepreneurs gwich'in et douze d'entre eux, d'une valeur de 4 983 471,30 \$, ont été accordés à des participants gwich'in dans le cadre de marchés négociés ou à fournisseur exclusif. Ce chiffre ne comprend pas les contrats négociés avec succès avec des entreprises gwich'in et octroyés au cours de l'exercice 2008-2009, lesquels sont évalués à près de 5 millions de dollars additionnels.

Le tableau qui suit illustre les contrats octroyés par le ministère des Transports (selon leur valeur) à des entreprises gwich'in. Bien que certains contrats portent sur plusieurs années (p. ex. l'entretien de routes), la valeur totale du contrat est indiquée selon l'année où le contrat a été octroyé.

Les montants indiqués ci-dessus ne représentent pas la dépense réelle, mais la valeur totale des contrats entrepris au cours de chaque exercice.

Les programmes de voies d'accès terrestres et maritimes des collectivités du Ministère ont contribué pour 9 000 \$ au déblaiement à la rivière Peel pour la mise à l'eau des embarcations. Au cours de l'exercice 2007-2008, un montant de 40 000 \$ a été versé à Fort McPherson, par le truchement du programme, pour la construction d'un chemin vers Husky Lakes ainsi qu'un montant de 25 000 \$ pour la construction d'une route d'hiver entre Aklavik et Fort McPherson.

Le Ministère appuie également la formation et le perfectionnement des employés gwich'in. Trois candidats de la région des Gwich'in ont suivi une formation de préposé à l'entretien d'aéroport et deux candidats ont reçu une formation de superviseur d'aéroport.

7.8 Ministère des Travaux publics et des Services

Le ministère des Travaux publics et des Services (MTPS) a appuyé de diverses manières les dispositions de l'ERTGG relatives aux mesures économiques, conformément aux pratiques et aux procédures préférentielles de passation des marchés du GTNO qui visent à maximiser les possibilités d'emploi et les occasions d'affaires à l'échelle locale et régionale ainsi que dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest. Le MTPS a fourni des possibilités de contrat aux entreprises gwich'in et employé des résidents des collectivités gwich'in.

Contrats octroyés par le MT à des entreprises gwich'in, selon leur valeur

Exercice	Valeur totale des contrats	Contrats octroyés à des Gwich'in	Contrats négociés
2003-2004	5 855 477 \$	3 933 152 \$ (67 %)	3 100 000 \$
2004-2005	14 350 839 \$	12 495 000 \$ (87 %)	8 100 000 \$
2005-2006	8 066 285 \$	3 640 360 \$ (45 %)	2 607 480 \$
2006-2007	10 334 023 \$	5 681 732 \$ (55 %)	4 208 106 \$
2007-2008	13 627 309 \$	6 550 113 \$ (48 %)	4 983 471 \$

Passation de marchés dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in

Au sein de la RVRRG (Aklavik, Fort McPherson, Inuvik et Tsiigehtchic), le MTPS a accordé à des entreprises gwich'in enregistrées six contrats dont la valeur totale a atteint 1 687 448 \$.

Le ministère des Travaux publics et des Services (MTPS) a appuyé de diverses manières les dispositions de l'ERTGG relatives aux mesures économiques, conformément aux pratiques et aux procédures préférentielles de passation des marchés du GTNO qui visent à maximiser les possibilités d'emploi et les occasions d'affaires à l'échelle locale et régionale ainsi que dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest.

Un marché à fournisseur unique d'une valeur de 8 448 \$ a été attribué à Inuvik Commercial Properties Zheh Gwizu afin de fournir et installer des fenêtres extérieures dans un immeuble de bureaux situé à Inuvik. Un contrat négocié de 1 526 000 \$ a été octroyé à GDC-NNP Limited Partnership pour la location de locaux d'entreposage à Inuvik pendant dix ans. Deux contrats accordés par soumissions, d'une valeur totale de 111 000 \$, ont été accordés à Mackenzie Valley Construction pour l'évacuation par conduit de gaz naturel et la mise hors service de réservoirs à Fort McPherson.

Deux conventions d'offre à commandes totalisant 42 000 \$ ont été prolongées d'une autre année :

- Mackenzie Valley Construction : 30 000 \$ pour des services de maintien des véhicules à Inuvik.
- AC Contracting : 12 000 \$ pour des services de charpenterie à Aklavik.

Baux pour la location de locaux à bureaux dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in

Le ministère des Travaux publics et des Services a renouvelé six baux pour des locaux à bureaux

à Inuvik avec la société Inuvik Commercial Properties Zheh Gwizu, dont la valeur totale annuelle atteint 1 049 196 \$, et un bail pour des locaux à bureaux à Inuvik avec la Fort McPherson Incorporated Band Ltd. pour un montant de 227 364 \$. La valeur totale de ces baux représente 68,1 p. 100 des baux pour la location de locaux à bureaux que le MTPS a renouvelés dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in.

7.9 Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest

Conformément aux dispositions relatives aux mesures d'ordre économique énoncées au chapitre 10 de l'ERTGG ainsi qu'aux pratiques et procédures préférentielles de passation des marchés mises de l'avant par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et qui visent à maximiser les possibilités d'emploi et les occasions d'affaires, tant à l'échelle locale et régionale que dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest, la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) a octroyé neuf contrats dans la RVRRG à des entreprises appartenant à des bénéficiaires gwich'in. La valeur totale de ces contrats s'est élevée à 1 638 000 \$, soit 63 p. 100 des dépenses relatives aux contrats de la SHTNO dans la RVRRG.

Les contrats ont été octroyés aux entreprises gwich'in suivantes :

- AC Contracting : 298 000 \$ pour de nouveaux contrats de construction à Aklavik;
- Aklavik Indian Band : 9 200 \$ pour des activités de liaison à Aklavik;
- Eagle Eye Civil Surveys : 11 900 \$ pour des activités d'arpentage à Fort McPherson;
- Ehdiiat Gwich'in Council : 235 000 \$ pour de nouveaux contrats de construction à Aklavik;
- LJs Contracting : 99 000 \$ pour du gravier à Fort McPherson;
- PC Construction : 298 000 pour de nouveaux contrats de construction à Tsiigehtchic
- PC Construction : 33 300 \$ pour des travaux de réparations mineurs à Tsiigehtchic;
- PC Construction : 633 200 \$ pour de nouveaux contrats de construction à Tsiigehtchic;
- Tetlit Gwich'in Council : 20 000 \$ pour des activités de liaison à Fort McPherson.

8.1 Coordination des activités de mise en œuvre par le gouvernement fédéral

Affaires indiennes et du Nord Canada

Un atelier d'établissement de relations réunissant tous les offices de gestion des ressources des Territoires du Nord-Ouest a été organisé en octobre 2007. L'atelier était parrainé par AINC et faisait suite à des discussions tenues en juin 2007 avec l'Office d'examen. Des progrès ont été réalisés quant à la définition d'un plan de surveillance et de suivi des mesures d'atténuation.

AINC a collaboré avec les membres du Forum du conseil des T.N.-O. à la préparation de trois documents d'apprentissage : *Pratiques exemplaires pour les institutions de gouvernance publique*; *Évaluation des besoins en matière de formation des offices des T.N.-O. et Considérations principales relatives à l'élaboration d'un manuel d'orientation*; et le *Cahier d'orientation générale* à l'intention des membres des offices des T.N.-O. En vue d'échanger les pratiques exemplaires, les présidents des offices et les directeurs exécutifs de divers organismes ont formé le Northern Boards Training Initiative Steering Committee et élaboré une proposition en vue de la soumettre à AINC. Ces initiatives partagées en cours, associées à de nouvelles idées, rendront la situation plus claire et plus certaine pour les promoteurs de projets. Elles feront en sorte que les Territoires du Nord-Ouest seront mieux outillés pour exploiter les ressources de façon durable et efficace.

Ces initiatives partagées en cours, associées à de nouvelles idées, rendront la situation plus claire et plus certaine pour les promoteurs de projets. Elles feront en sorte que les Territoires du Nord-Ouest seront mieux outillés pour exploiter les ressources de façon durable et efficace.

8.2 Économie et emploi

Affaires indiennes et du Nord Canada

Les ressources suivantes ont été fournies aux bandes et organismes des Gwich'in en 2007 - 2008 afin d'appuyer l'économie traditionnelle et de favoriser l'emploi :

Bande Aklavik

- 48 105 \$ offerts dans le cadre du Programme de développement économique des collectivités (PDEC);
- 5 800 \$ offerts dans le cadre du Programme de services de soutien aux collectivités (PSSC).

Nihtat Corporation

- 39 414 \$ offerts dans le cadre du PDEC pour l'achèvement d'initiatives et d'activités de développement économique;
- 5 300\$ offerts dans le cadre du PSSC.

Rat River Development Corporation

- 94 198 \$ offerts dans le cadre du PDEC pour l'achèvement d'initiatives et d'activités de développement économique;
- 5 700 \$ offerts dans le cadre du PSSC.

Red River Incorporated Band Ltd.

- 45 576 \$ offerts dans le cadre du PDEC pour l'achèvement d'initiatives et d'activités de développement économique;
- 5 600 \$ offerts dans le cadre du PSSC.

Conseil tribal des Gwich'in

- 20 000 \$ pour des possibilités économiques;
- 10 000 \$ offerts dans le cadre du Programme d'opportunités économiques pour les communautés (POEC).

Société de développement Gwich'in

- 75 000 \$ offerts dans le cadre du POEC

Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline Corporation

- 405 916,75 \$ offerts dans le cadre du POEC afin d'avoir accès au financement de prêts commerciaux et de pouvoir lever des fonds propres de manière à acquérir une participation financière allant jusqu'à un tiers dans le conduit de gaz naturel de la vallée du Mackenzie;
- 20 500 \$ offerts dans le cadre du POEC afin d'avoir accès à une expertise juridique et financière de manière à participer efficacement au Projet gazier du Mackenzie.

Développement économique autochtone et mise en œuvre des ententes de revendication

Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord, une autorisation de financement des programmes administrée par l'entremise de Développement économique autochtone (DEA), a fourni un financement aux organismes associés aux ententes de revendication territoriale. Le Mackenzie Aboriginal Corporation a reçu un total de 152 338 \$. Un montant de 45 000 \$ a servi à effectuer une étude sur les avantages et les répercussions économiques associés à la construction d'une route ouverte à l'année entre Wrigley et Tuktoyaktuk, y compris les conséquences associées à la non-construction de la route. Un montant additionnel de 45 338 \$ a été fourni afin de mener une étude de délimitation de l'étendue des avantages et des répercussions socio-économiques de la construction d'une route ouverte à l'année entre Wrigley et Tuktoyaktuk, comprenant la tenue de consultations et les présentations aux collectivités et aux gouvernements, y compris l'installation d'un câble de télécommunications par fibres optiques.

Soixante-deux mille dollars ont également été consacrés à la compilation de données, à la cartographie, à la sensibilisation des gens à la

construction d'une route ouverte à l'année entre Wrigley et Tuktoyaktuk et à l'engagement de la collectivité et d'un entrepreneur.

Ressources humaines et Développement social Canada

Programme de Partenariats pour la promotion des compétences et de l'emploi des Autochtones

Le Conseil tribal des Gwich'in est l'un des quatre partenaires autochtones de la société Aboriginal Futures et du projet de Programme de partenariats pour la promotion des compétences et de l'emploi des Autochtones. Ce projet s'est terminé le 31 mars 2008. Le projet était axé sur la formation dans les métiers se rapportant au projet de gazoduc du Mackenzie. La formation aux compétences requises a été donnée aux ouvriers qualifiés des secteurs pétroliers et gaziers dans le Nord. Les cours de soudage ainsi que les cours offerts aux opérateurs de matériel lourd, mécaniciens de véhicules motorisés et intervenants en urgence médicale sont des exemples de formation aux compétences.

Le CTG a contribué pour 129 382 \$ à ce projet, du 30 septembre 2004 au 31 mars 2008.

La formation aux compétences requises a été donnée aux ouvriers qualifiés des secteurs pétroliers et gaziers dans le Nord.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a continué de faire connaître aux entreprises gwich'in les offres de soumission des marchés publics en diffusant les possibilités d'affaires sur le service électronique d'appels d'offres gouvernementaux qu'il gère pour le compte des ministères et organismes fédéraux, et en informant tous les groupes requérants gwich'in de l'occasion qui leur est offerte d'assurer la prestation de biens et services et de marchés de construction dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in. Au cours de l'année, TPSGC a offert, sur demande, de l'aide et de l'information sur le processus d'approvisionnement.

8.3 Évaluation environnementale et gestion des ressources fauniques

Environnement Canada

L'exercice 2007-2008 a encore été couronné de succès. Tout un éventail de travaux de recherche et de surveillance portant sur les ressources fauniques, halieutiques et forestières ont été complétés. De plus, des rapports d'étape et des rapports définitifs ont été préparés. Les bénéficiaires gwich'in ont continué d'être au cœur des activités de l'OGRR et plusieurs postes de stagiaire ont été financés au cours de l'année ou pendant l'été. L'OGRR a participé à bon nombre d'ateliers et de conférences.

Service canadien de la faune d'Environnement Canada

Étude sur la récolte d'animaux sauvages dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in

Le rapport final de l'Étude sur la récolte d'animaux sauvages de l'OGRR est terminé et en attente de publication. Le Service canadien de la faune (SCF) a participé à ce rapport.

Établissement de la récolte totale autorisée des oiseaux migrateurs

Par le biais de son représentant à l'OGRR, le SCF a informé l'Office de toutes les modifications apportées au Règlement sur les oiseaux migrateurs qui pourraient toucher les Gwich'in. L'OGRR sait que les populations d'oiseaux migrateurs sont gérées en fonction d'un ensemble de règlements bien définis.

L'OGRR n'apasabordé la question de l'établissement de la récolte totale autorisée des oiseaux migrateurs. L'étude sur la récolte d'animaux sauvages fournira des données permettant d'établir la récolte totale autorisée.

Gestion des espèces sauvages migratrices

Un membre du SCF siège au groupe de travail sur les oies de l'Arctique du Plan conjoint des Oies de l'Arctique (PCOA), lequel se penche sur la surabondance des Oies des neiges dans l'Arctique, particulièrement dans le centre de l'Arctique. Les Gwich'in récoltent les Oies des neiges de la population de l'Arctique de l'Ouest où le problème de surabondance ne semble

pas aussi grave. L'OGRR est demeuré informé sur cette question. Le Plan conjoint des Oies de l'Arctique (PCOA) est un organisme de concertation Canada—États-Unis qui coordonne la gestion des oies et la recherche sur celles-ci dans les deux pays.

Un membre du SCF siège au groupe de travail sur les oies de l'Arctique du Plan conjoint des Oies de l'Arctique (PCOA), lequel se penche sur la surabondance des Oies des neiges dans l'Arctique, particulièrement dans le centre de l'Arctique.

Gestion des espèces migratrices qui traversent les frontières internationales

L'OGRR est informé systématiquement des questions découlant des initiatives internationales qui peuvent toucher les Gwich'in.

Le SCF est en train de modifier le Règlement sur les oiseaux migrateurs de manière à autoriser la « prise accessoire d'oiseaux migrateurs » en vertu d'un système de permis. L'OGRR a été informé de ce fait.

Conduite de recherches sur la faune ou d'études sur la récolte d'animaux sauvages dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in

Le SCF a entrepris la surveillance des oiseaux forestiers dans la RVRRG afin de répondre aux préoccupations soulevées par les Gwich'in au sujet du déclin des populations d'oiseaux forestiers.

Formulation des positions du gouvernement à l'égard des conventions internationales sur la faune ou l'habitat faunique

Aucun nouveau développement ne s'est produit au cours de la période visée par le rapport.

Établissement et exploitation des aires protégées

Aucun nouveau développement ne s'est produit au cours de la période visée par le rapport.

Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie

Le SCF participe au processus de la CEM relatif au projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie. Le SCF a mené un examen approfondi de l'étude d'impact environnemental déposée par les responsables du projet gazier du Mackenzie et lancé la préparation des présentations à la CEM afin d'être prêt pour les audiences publiques de 2006 et 2007. Le SCF a agi à titre d'intervenant dans de nombreuses audiences qu'a tenues la CEM à la fin de 2006 et au début de 2007.

Développement des ressources dans la vallée du Mackenzie

Environnement Canada et le Service canadien de la faune ont participé à l'évaluation environnementale du PGM et aux dernières séances de la CEM, au début de l'année 2007.

Environnement Canada et le Service canadien de la faune ont demandé et obtenu l'approbation de l'OGRR d'inscrire l'engoulevent d'Amérique à la liste des espèces en péril et de modifier la classification du faucon pèlerin en vertu de la LEP du Canada.

Ministère des Pêches et des Océans

Le ministère des Pêches et des Océans (MPO) a offert un financement de 17 500 \$ à l'OGRR pour l'embauche d'un technicien, fourni 5 000 \$ pour la publication d'un calendrier sur la sensibilisation au respect de la nature et 10 000 \$ pour une mise à jour du système informatique.

Le MPO a également financé deux réunions du groupe de travail sur la rivière Rat qui a élaboré l'actuel plan de surveillance qui sert à recueillir des données scientifiques sur la gestion de l'omble chevalier Dolly Varden de la rivière Rat. Le MPO a aussi contribué au financement du programme de surveillance de cette même population d'ombles chevaliers. Des surveillants provenant des collectivités d'Aklavik et de Fort McPherson ont été embauchés pour le programme par le biais de contrats avec les conseils des ressources renouvelables (CRR) locaux.

De concert avec l'OGRR, le MPO a également financé le projet de marquage de Fish Creek, qui est la zone de frai et d'hivernage de l'omble chevalier Dolly Varden de la rivière Rat, et participé à ce projet. De concert avec l'OGRR, le MPO a participé à l'étude sur le lac Travaillant et à l'installation de radio-émetteurs à des poissons dans le fleuve Mackenzie afin de connaître leurs zones de frai et d'hivernage.

En 2006, un rapport détaillé d'utilisation des terres situées dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in a été présenté au CTG; ce rapport décrit l'utilisation des terres faite par la GCC aux fins d'établissement et d'exploitation des aides à la navigation maritime.

Garde côtière canadienne

Conformément au projet de mise en œuvre du plan prévoyant « l'établissement d'aides à la navigation et de dispositifs de sécurité dans les eaux navigables », la Garde côtière canadienne (GCC) a présenté au Conseil tribal des Gwich'in un résumé d'avant saison de ses activités et opérations de planification dans la RVRRG pour la saison de navigation de 2007. Cela découle du protocole élaboré à la suite de la consultation tenue en 2005 à Inuvik entre la GCC et l'administration du territoire gwich'in. En 2006, un rapport détaillé d'utilisation des terres situées dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in a été présenté au CTG; ce rapport décrit l'utilisation des terres faite par la GCC aux fins d'établissement et d'exploitation des aides à la navigation maritime. Les changements qu'apporte la GCC à son utilisation des terres appartenant aux Gwich'in sont consignés tout au long de la saison de navigation par le personnel de Hay River. L'administration du territoire gwich'in reconnaît les sites d'aide à la navigation abandonnés et délivre les permis d'utilisation des terres aux personnes qui viennent de s'établir. Des résumés des activités réalisées au cours de l'année sont échangés à la fin de la saison de navigation.

8.4 Gestion des terres et des eaux

Affaires indiennes et du Nord Canada

Administration du territoire

Dans le cadre de la revendication territoriale des Gwich'in, il n'y a eu aucune activité en rapport à l'administration des terres.

Planification de l'aménagement des terres

L'équipe scientifique a fourni à l'OGAT des renseignements sur les données repères dont ce dernier doit tenir compte dans sa révision du plan d'aménagement des terres. La Stratégie relative aux aires protégées (SAP) a contribué au financement de l'évaluation écologique de l'Écorégion 50 (dans le delta du Mackenzie) afin d'aider l'OGAT à faire ses révisions.

Activités du Bureau géoscientifique des territoires du Nord-Ouest

Projets de cartographie de la roche de fond et géochimique

Le Bureau géoscientifique des Territoires du Nord-Ouest (BGTNO) a entrepris un programme d'échantillonnage géochimique des sédiments de ruisseau et de l'eau à l'échelle régionale dans les Monts Mackenzie. Les données obtenues sont très utiles pour guider l'exploration minière et l'utilisation des terres en terrains montagneux. Les échantillons sont prélevés selon des protocoles reconnus à l'échelle nationale afin d'assurer la comparabilité des données. La première année de l'étude sur les feuilles de carte 106B et 106C du Système national de référence cartographique a pris fin.

En collaboration avec RNC, les géologues du BGTNO participent à l'évaluation des ressources en hydrocarbures possibles le long de la vallée du Mackenzie en se servant de techniques quantitatives et qualitatives. Les résultats de cette étude sont des plus précieux en ce qu'ils éclairent la prise de décisions relatives à la planification de l'aménagement des terres et en tant qu'outils permettant de connaître les endroits où les accumulations d'hydrocarbures riches peuvent se produire.

Des études métallogéniques ont été réalisées afin d'étudier le potentiel en nickel et en cuivre des filons-couches de composition mafique et des digues de Tsezotene et de caractériser les

dépôts ferreux des crêtes se trouvant le long de la frontière du Yukon et des T.N.-O.

Sensibilisation et éducation

Le Bureau géoscientifique des Territoires du Nord-Ouest, de concert avec la Commission géologique du Yukon, a publié un guide géologique des routes pour la route Dempster, ainsi qu'un guide de cartes routières géologique à l'intention des touristes et des résidents.

NT GoMap, le nouvel outil de cartographie en ligne du BGTNO, permet aux utilisateurs de découvrir, d'effectuer des recherches, d'afficher et de télécharger des informations à partir de sa grande collection de données dans le Système d'information géographique (SIG) et de publications géoscientifiques. L'information offerte comprend des indices minéraux, des rapports d'exploration, des rapports de l'industrie pétrolière et des données présentées par voie numérique.

En collaboration avec RNC, les géologues du BGTNO participent à l'évaluation des ressources en hydrocarbures possibles le long de la vallée du Mackenzie en se servant de techniques quantitatives et qualitatives.

Il s'agit d'un portail Web de géologie interactif pouvant être utilisé pour créer des cartes, modifier les projections cartographiques et effectuer des recherches dans des sous-ensembles de données déterminées par l'utilisateur. La versatilité de l'outil, notamment sa capacité de recherche de diverses manières et selon divers degrés de contrôle utilisateur, offre une gamme d'options aux clients intéressés à effectuer des recherches ou de l'exploration dans les Territoires du Nord-Ouest.

Ressources naturelles Canada

Les responsabilités du ministère des Ressources naturelles du Canada qui sont confiées à l'arpenteur en chef en vertu de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in sont indiquées au chapitre 18 de l'Entente, plus particulièrement à l'article 18.4.

Les activités de mise en œuvre relevant du Centre canadien de gestion cadastrale de Ressources naturelles Canada sont terminées.

8.5 Ressources et sites patrimoniaux

La participation des Gwich'in à la préservation et à la gestion des ressources patrimoniales gwich'in est la suivante :

- Une nouvelle plaque a été coulée pour le lieu historique national de Fort McPherson. Le texte de la plaque a été révisé de sorte qu'il reflète l'importance du rôle joué par les Gwich'in dans la traite des fourrures. Le texte a été rédigé par le Comité directeur Tetl'it Gwich'in, l'Institut social et culturel gwich'in (ISCG) et le personnel de Parcs Canada, et approuvé par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. L'installation de la plaque est prévue à l'automne 2008. Une petite célébration communautaire est prévue afin de souligner l'installation de la nouvelle plaque.
- Les Gwich'in ont été consultés sur l'élaboration de la politique et de la législation gouvernementale sur les ressources patrimoniales gwich'in. Parcs Canada a présenté à la CEM une liste finale de recommandations sur le projet gazier du Mackenzie. Ces recommandations portaient sur les aires protégées et les effets cumulatifs sur la faune et les habitats fauniques. L'une des préoccupations relevées dans le cadre du processus portait sur la présence d'un projet de carrière de gravier/site d'emprunt à proximité du lieu historique national de Nagwichoonjik. Depuis la formulation de la recommandation originale, Parcs Canada a visité l'emplacement et déterminé qu'il était impossible de construire la carrière de manière à ce qu'elle ne soit pas visible du lieu historique national. Il a également été établi que c'est à l'étape des autorisations réglementaires que le degré de détail dont fait l'objet la recommandation est examiné de manière appropriée. Le Ministère prévoit travailler avec l'organisme de réglementation et le promoteur à l'étape de l'obtention des permis afin de s'assurer que la carrière soit construite de façon à minimiser les répercussions sur l'intégrité commémorative du lieu.

- Aucun conseil n'a été formé afin d'établir une relation de travail officielle et aucune procédure définie en vue de former un tel conseil. Parcs Canada travaille de manière proactive et au besoin avec le Conseil tribal des Gwich'in, les bandes locales et l'Institut social et culturel gwich'in à des projets patrimoniaux, y compris à la tenue de consultations sur les politiques et les lois qui toucheraient les intérêts des Gwich'in.

Le Ministère prévoit travailler avec l'organisme de réglementation et le promoteur à l'étape de l'obtention des permis afin de s'assurer que la carrière soit construite de façon à minimiser les répercussions sur l'intégrité commémorative du lieu.

Dépenses associées à la prestation de biens et services en 2007-2008

Le financement versé en 2007-2008 par Parcs Canada pour la prestation de biens et services s'est élevé à 49 428 \$, dont 12 310 \$ ont été affectés à des biens et 37 118 \$ à des services.

8.6 Taxation

Agence du revenu du Canada

Trois activités de mise en œuvre liées à l'Entente ont été confiées à l'Agence du revenu du Canada (ARC) :

- fournir aux Gwich'in le nom d'un point de contact au bureau des services fiscaux à Edmonton qui peut répondre aux questions, organiser des séances d'information et fournir des renseignements généraux sur les sociétés de gestion des indemnités;
- préparer un document d'information sur les sociétés de gestion des indemnités, au besoin;
- distribuer le document d'information.

L'ARC a fourni aux Gwich'in un point de contact au bureau des services fiscaux à Edmonton et une ébauche de document d'information sur les sociétés de gestion des indemnités et les questions fiscales connexes découlant de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in

a été transmise au Conseil tribal des Gwich'in. L'ARC n'a reçu aucune demande de renseignements concernant l'Entente des Gwich'in.

8.7 Autres activités de mise en œuvre

Transfert des responsabilités

Le transfert des responsabilités consiste en un processus de transfert de l'administration et du contrôle des terres et des ressources publiques aux Territoires, dont la majorité se trouve au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, ainsi que de certaines autres fonctions connexes de l'Office national de l'énergie et d'autres ministères fédéraux. Le transfert comprendra

Le transfert des responsabilités consiste en un processus de transfert de l'administration et du contrôle des terres et des ressources publiques aux Territoires, dont la majorité se trouve au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, ainsi que de certaines autres fonctions connexes de l'Office national de l'énergie et d'autres ministères fédéraux.

l'administration, le contrôle et la gestion des terres, des eaux, des mines et des ressources minérales, pétrolières, gazières et archéologiques dans les Territoires du Nord-Ouest.

En 2001, les dirigeants participant au Forum intergouvernemental qui a eu lieu à Inuvik ont signé un Protocole d'entente sur le transfert des responsabilités. Ce protocole d'entente établit les objectifs, les principes et les questions guidant les discussions. Les négociations menant à un accord de principe de transfert des responsabilités se sont déroulées de 2002 à 2005 entre les négociateurs en chef nommés par les chefs autochtones représentés par le Sommet autochtone, le GTNO et AINC. En mars 2004, le Sommet autochtone, le gouvernement du Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont signé un accord-cadre de transfert de responsabilités qui établit un processus

de conclusion d'un Accord de transfert de responsabilités définitif et comprend des sujets de négociation ainsi que des dates cibles.

En mai 2007, la Société régionale inuvialuit, le Conseil tribal des Gwich'in, le Sahtu Secretariat Incorporated, la Nation Métis des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont conclu un accord de principe de transfert de responsabilités préliminaire qu'ils ont transmis au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. Cet accord de principe a par la suite servi de base à des discussions supplémentaires.

Aucun accord de principe de transfert de responsabilités n'a été conclu en 2007-2008.

ANNEXES

Annexe 1 : COMPOSITION DES ORGANISMES DE MISE EN OEUVRE

Conseil d'arbitrage

Karen Snowshoe
Deborah Hanley
Richard Hill
Robert Kasting
David McCann
Anton Melnyk
James Posynick
Francis Price

Office gwich'in d'aménagement territorial

Bob Simpson, président
Fanny Greenland
Ian McLeod
Charlie Snowshoe
Fred E. Koe

Office gwich'in des terres et des eaux

Paul Sullivan, président par intérim
Gerry Kisoun, membre nommé par le gouvernement du Canada
Liz Wright, membre nommé par le Conseil tribal des Gwich'in
Margaret Nazon, membre nommé par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Poste vacant, membre nommé par le Conseil tribal des Gwich'in

Office gwich'in des ressources renouvelables

Robert Charlie, président
Robert Alexie Sr., membre du conseil d'administration
James Firth, membre du conseil d'administration
Eugene Pascal, membre du conseil d'administration

Elizabeth Hansen, membre du conseil d'administration

Johnnie Charlie, membre substitut au conseil d'administration

Paul Latour, membre du conseil d'administration

Joel Ingram, membre substitut au conseil d'administration

Daniel Topolniski, membre du conseil d'administration

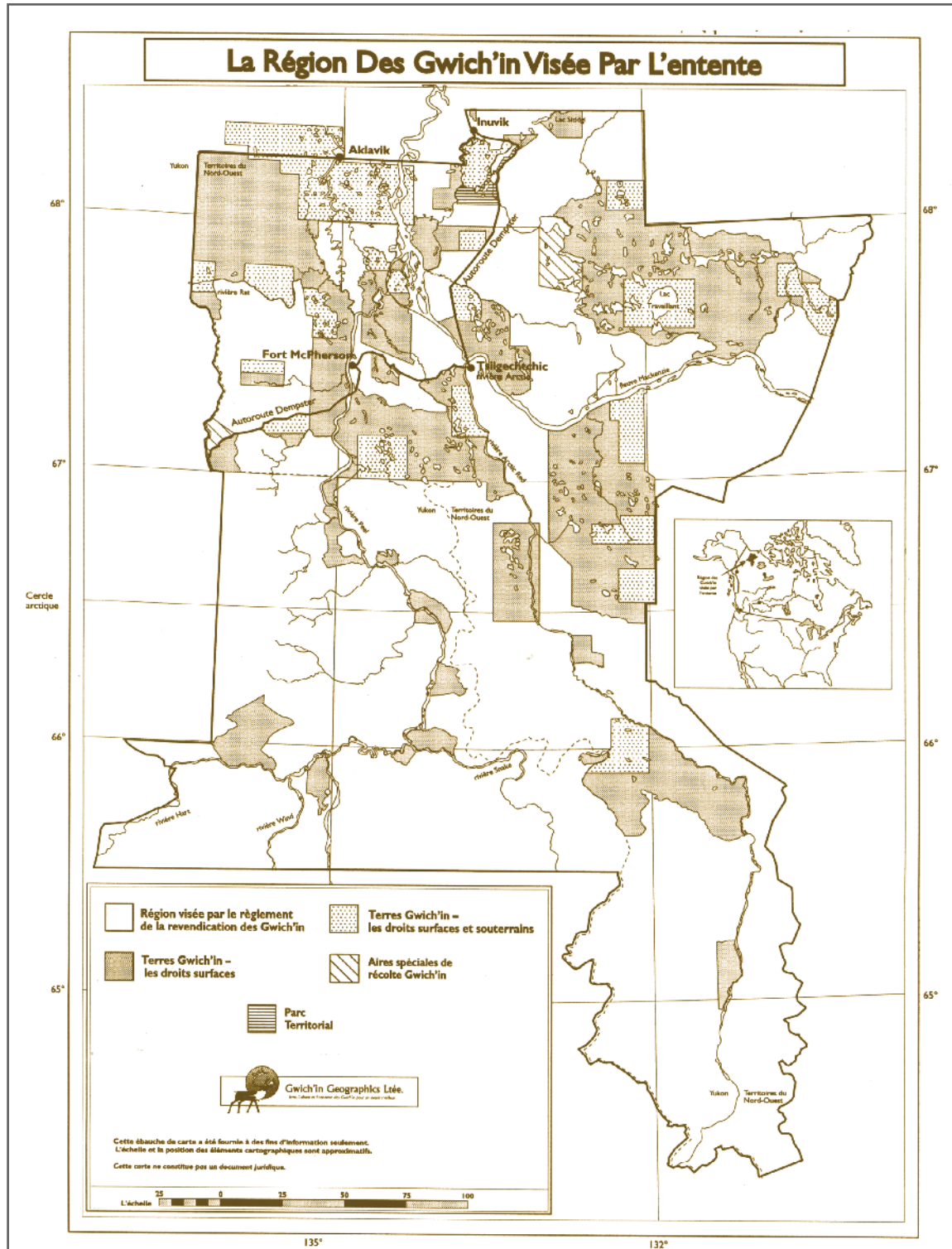
George Low, membre substitut au conseil d'administration

Barry Greenland, membre substitut au conseil d'administration

Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie

Richard Edjericon, président
Danny Bayha, membre du conseil d'administration (nommé par les Premières nations du Sahtu)
Darryl Bohnet, membre du conseil d'administration (nommé par le gouvernement fédéral)
Fred Koe, membre du conseil d'administration (nommé par la Première nation des Gwich'in)
Jerry Loomis, membre du conseil d'administration (nommé par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest)
John Ondrack, membre du conseil d'administration (nommé par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest)
Percy Hardisty, membre du conseil d'administration

Annexe 2 : CARTE DE LA RÉGION VISÉE PAR LE RÈGLEMENT DE LA REVENDICATION DES GWICH'IN



Remarque : Cette carte de la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in peut être téléchargée à partir du site Web www.gwichin.nt.ca.

Annexe 3 :

CALENDRIER DES PAIEMENTS DE TRANSFERT, 1992 À 2008

Le gouvernement du Canada effectue un paiement de transfert au CTG à chaque date d'anniversaire de la signature de l'Entente, conformément au calendrier des paiements présenté à l'annexe 1 du chapitre 8. Le CTG recevra son dernier paiement de transfert de capital en avril 2007.

Date	Paiements de transfert versés au CTG (\$)*
À la date de prise d'effet	2 000 000
23 décembre 1992	7 426 766
22 avril 1993	4 180 680
22 avril 1994	6 271 020
22 avril 1995	7 455 068
22 avril 1996	9 318 835
22 avril 1997	9 318 835
22 avril 1998	9 318 835
22 avril 1999	9 318 835
22 avril 2000	9 318 835
22 avril 2001	9 318 835
21 avril 2002	9 318 835
21 avril 2003	9 318 835
24 avril 2004	9 318 835
24 avril 2005	7 455 068
24 avril 2006	5 591 301
20 avril 2007	3 727 534
Total	127 976 952

* Déduction faite du remboursement des prêts au titre des négociations.

Annexe 4 :

PAIEMENTS AU TITRE DES ACTIVITÉS DE MISE EN ŒUVRE, 1992-1993 À 2007-2008

Le financement annuel relatif à la mise en œuvre accordé au CTG, au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et aux institutions de gouvernance publique établie en vertu de l'Entente représente la contribution que le gouvernement du Canada verse en vue d'aider chaque organisme à s'acquitter de ses obligations telles qu'elles sont énoncées dans l'Entente, le Plan de mise en œuvre et les lois fédérales connexes. Les fonds annuels accordés sont précisés dans le Plan de mise en œuvre.

Exercice	Paiements versés (\$)
1992-1993	559 151
1993-1994	1 070 634
Fonds pour les études sur la faune	2 030 000
1994-1995	1 833 735
1995-1996	1 886 760
1996-1997	2 987 444
1997-1998	3 174 342
1998-1999	3 197 097
1999-2000	3 310 619
2000-2001	3 501 345
2001-2002	4 050 396
2002-2003	5 119 517
2003-2004	5 241 259
2004-2005	5 178 471
2005-2006	6 626 363
2006-2007	8 481 619
2007-2008	6 637 890
Total	64 886 642

Annexe 5 : REDEVANCES DÉCOULANT DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES, 1992 À 2007

Les paiements relatifs aux redevances découlant de l'exploitation des ressources reçues par le gouvernement du Canada sont versés chaque trimestre au CTG, conformément au chapitre 9 de l'Entente.

Exercice	Redevances découlant de l'exploitation des ressources versées au CTG (\$)
1992	188 060
1993	363 413
1994	197 009
1995	204 345
1996	267 719
1997	244 261
1998	211 264
1999	231 949
2000	343 224
2001	499 505
2002	664 127
2003	1 172 848
2004	1 309 218
2005	901 305
2006	768 700
2007	1 281 362
Total	8 848 309
Remarque : Les montants incluent les modifications apportées durant l'année.	

Annexe 6 :
IMPÔTS FONCIERS GWICH'IN REMBOURSÉS
AU GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU
NORD-OUEST, 1994 À 2007

Exercice	Montant (\$)
1994	4 306
1995	4 348
1996	4 571
1997	4 571
1998	4 752
1999	4 734
2000	6 411
2001	6 411
2002	6 334
2003	7 222
2004	5 901
2005	5 901
2006	6 062
2007	5 822
Total	77 346

Annexe 7 : ADRESSES DES SITES WEB

Conseil tribal des Gwich'in
<http://www.gwichin.nt.ca>

Conseil d'arbitrage relevant de l'Entente sur la
revendication territoriale globale des Gwich'in
<http://www.gwichinarbitrationpanel.ca>

Office gwich'in des terres et des eaux
<http://www.glwb.com>

Office gwich'in des ressources renouvelables
<http://www.grrb.nt.ca>

Office gwich'in d'aménagement territorial
<http://www.gwichinplanning.nt.ca>

Office d'examen des répercussions
environnementales de la vallée du Mackenzie
<http://www.mveirb.nt.ca>

Programme de surveillance des effets
cumulatifs (PSEC)
<http://www.nwtcimp.ca>

Affaires indiennes et du Nord Canada (liens
vers tous les secteurs et toutes les régions)
<http://www.ainc-inac.gc.ca>

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
(lien vers tous les ministères)
<http://www.gov.nt.ca>

Ministère des Affaires autochtones et des
Relations intergouvernementales
<http://www.daair.gov.nt.ca>

Bureau géoscientifique des Territoires du Nord-
Ouest (BGTNO)
<http://www.nwtgeoscience.ca>